

L'IMPOT SUR LE REVENU ET LA MANIERE DE PERCEVOIR

Cette question est l'objet d'une vive discussion, hier, à la Chambre des Communes. — Les députés discutent aussi sur les injustices criantes de la Commission du Service Civil. — Les séances commencent maintenant à 2 heures.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 4. — Le sergent d'armes d'un des hauts fonctionnaires de la Chambre des Communes et de l'Orateur, coiffé du tricorne, faisait son entrée dans la salle des délibérations à 2 heures précises. La sonnerie électrique ébranla les échos des immenses galeries et les députés arrivèrent, un à un. Il y eut bientôt un quorum et le travail commença.

Il n'y eut pas de préliminaires. Une question fut posée au premier ministre avant d'atteindre l'ordre du jour. Monsieur Jacques Bureau voulut savoir si l'électricité et le gaz étaient considérés comme des objets manufacturés. J'ai reçu des dépêches à cet effet et j'ai promis de m'enquérir immédiatement dit le député des trois Rivières.

Sir Robert Borden dit qu'il n'était pas prêt à donner une réponse sur le champ à une question de cette nature.

L'honorable M. Doherty proposa de former un comité en rapport avec la révision du code criminel, édition anglaise. Les membres de comité étaient, le ministre de la justice, l'honorable M. Lemieux et messieurs Macle, Denis et Vien, tous avocats bilingues.

Les modifications de la loi minière en Yukon furent adoptées en deuxième lecture, après quelques explications, il y eut de légères modifications d'apportées, à la loi de l'inspection et de ventes, après quoi, le bill fut adopté en troisième lecture.

L'étude des résolutions budgétaires commençait vers 3 heures. Le ministre des finances proposa certains amendements au tableau A, concernant les articles en franchise. On put à cette liste les livres pour usage scientifique et religieux, les photographes, électrotypes, etc. Les mégaphones et appareils d'écriture optiques spécialement à l'usage des juges. La résolution a été adoptée un bill présenté basé sur les données ci-dessus.

Il y eut ensuite de la discussion sur la résolution en rapport avec l'impôt sur les profits d'affaires. Le député S. W. Jacobs signala quelques anomalies en rapport avec la taxe. Sir Henry Drayton admit qu'il y avait anomalie, mais déclara que même temps qu'il ne fallait pas oublier que cette taxe avait pour objet d'atteindre les profits excessifs, dit que les modifications actuelles n'avaient pour objet de remédier à quelques défauts de la loi. Il espère que cette loi disparaîtra bientôt. M. Jacobs demande s'il faut comprendre la loi que le ministre s'attend à la voir disparaître complètement l'an prochain. Sir Henry Drayton dit qu'il ne veut pas se compromettre à l'avenir.

Monsieur Ernest Lapointe fait alors observer qu'il y a une différence notable entre les compagnies privées qui distribuent l'électricité et les compagnies d'utilité publique. Il faut taxer toutes les compagnies, dit-il, ou les exempter, il n'est pas juste qu'une partie du pays paie des taxes alors qu'une autre partie jouit d'un service au même coût et en est exemptée.

Monsieur Jacques Bureau appuie la recommandation de M. Lapointe et entre à son tour que le dernier gouvernement a perçu trois millions de la province de Québec, alors que les grandes compagnies ontariennes, Hydro-électrique, par exemple, n'ont payé un sou, du fait qu'elle est soumise à donner un service au prix coûtant.

Le ministre répond qu'il n'y a pas de taxe sur l'électricité ou le consommateur d'électricité. La taxe ne frappe que l'excédent des profits d'affaires.

L'honorable M. Fielding demanda des chemins de fer nationaux de ne pas être taxés. Cette question est sans doute posée à l'Orateur, dit le ministre des finances. Je répondrai tout de même dans l'affirmative. Le député des Trois-Rivières dit que l'on ferait bien de ne pas taxer les chemins de fer nationaux.

Monsieur T. Vien demanda s'il ne fallait pas aussi bien taxer les chemins de fer nationaux, du fait qu'on adopte le principe qu'ils étaient établis pour fins municipales. S'ils ont des profits de plus de 10 p. c., le ministre, je crois qu'ils devraient être soumis à l'impôt comme toute autre compagnie.

La résolution fut adoptée et un bill fut présenté. Il y eut des moments de confusion intéressante en passant à l'impôt sur le revenu. L'augmentation de 5 p. c. pour les revenus de

LA JOURNEE DE DEMAIN SERA DANGEREUSE POUR L'ALLEMAGNE

Les dernières assemblées bruyantes et tapageuses qui ont lieu, ces jours-ci, font pressentir, une journée de vote peut-être sanglante. — Un complot pour voler les scrutins.

(Câble de la Presse Associée)

Berlin, 4. — Les journaux rapportant que les esprits sont très très échauffés dans les assemblées publiques tenues dans diverses parties du parti, citant comme exemple une assemblée à Bergen où le président nationaliste fut cruellement battu. On sortit les couteaux et l'assemblée dut prendre fin. A une autre assemblée du parti du peuple à Luebeck on s'est battu corps à corps.

Les journaux de la Droite accusent les radicaux d'avoir fait usage de moyens illégaux. Le "Tages Zeitung" affirme que les partis coalitionnistes payent leur campagne électorale à même les fonds publics. Le "Worwaerts" rapporte que tout va bien pour les social-démocrates dans la région industrielle. Le "Die Freiheit" dévoile un complot pour faire irruption dans les chambres du scrutin et détruire les boîtes contenant les bulletins de votes.

De grandes précautions ont été prises pour mettre à l'abri de toute attaque les 1,468 chambres de scrutin de Berlin. Chaque salle sera protégée par un cordon de la police, tandis que d'autres escouades en surveilleront les abords.

Les pronostics du jour disent que le pourcentage de vote de 85 ne sera pas atteint, bien que les 400,000 austro-allemands qui ne votent pas cette année seront approximativement remplacés par les allemands venus des régions occupées. On dit encore que le nombre des députés au Reichstag sera de 508, quand l'assemblée nationale ne peut comporter que 450 sièges. On ne sait pas comment accommoder le surplus.

LES ZEPPELINS

Berlin, 4. — Des troubles couvent sous la cendre en Allemagne au sujet de la reddition des zeppelins allemands aux Alliés, en vertu des clauses du traité de paix, au dire du correspondant de Friedrichshaven du Lokal Anzeiger Zeitung.

Le correspondant dit que le personnel des usines de Zeppelin refusent de préparer les dirigeables à être livrés aux Alliés, à moins que l'on garantisse que deux gros zeppelins de passagers seront laissés aux Allemands et que l'on ne détruise pas les hangars.

LES GENERAUX ALLEMANDS JURENT ALLEGEANCE A LA REPUBLIQUE

Ils jurent d'inculquer aussi à la nouvelle armée les vieux principes militaires dans lesquels les Allemands ont grandi. — Le maintien de l'ordre sera le salut de l'Allemagne.

(Câble de la Presse Associée)

Berlin, 4. — Tous les généraux commandant les troupes de la Reichswehr ont été convoqués à Berlin, hier, et, en présence du président Ebert et du ministre de la Défense Gessler, ont témoigné de leur allégeance à la république et à la constitution.

En faisant allusion à l'armée, le major général von Seeckt, chef de l'état-major, a déclaré :

"Nous qui avons grandi dans des heures qui resteront sacrées dans notre mémoire et avons passé à l'école d'une guerre honorablement faite, nous nous proposons d'inculquer à la nouvelle armée les vieux principes militaires dans un esprit de patriotisme devant unir toutes les classes".

Le général a fait appel à tous les allemands qui ont confiance à l'armée.

Herr Gessler a dit que tout individu avait droit à ses propres opinions politiques, mais qu'il espérait remplir loyalement sa tâche envers l'état. L'armée doit servir la nation et non un parti en particulier, a déclaré le ministre de la Défense.

Parlant des résultats des élections, Herr Gessler a dit qu'il était capable de prédire sur l'autorité du chancelier Mueller que, quelque soit le résultat, un gouvernement constitutionnel serait formé.

Le président Ebert a dit qu'il comprenait parfaitement les difficultés auxquelles avaient à faire face les officiers de l'armée qui avaient été forcement rayés des cadres de l'armée à cause de la diminution des cadres de l'armée allemande. Il rendit hommage aux services qu'ils avaient rendus pendant la guerre et fit ressortir la nécessité primordiale de l'ordre interne du pays, si l'Allemagne veut être sauvée et recouvrer sa vitalité.

40 CHARS D'ASSAUT ET 28 AEROPLANES EN IRLANDE

C'est ce qu'annonce M. Churchill dans les journaux parlementaires. — Deux cuirassés débarquent des troupes. — Une assemblée des ouvriers pour décider du boycottage des munitions en Irlande.

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 4. — Winston Spencer Churchill, secrétaire de la Guerre, a annoncé dans les journaux parlementaires aujourd'hui, qu'ils y avait actuellement quarante tanks et 28 aéroplanes en Irlande.

ENCORE DES TROUPES

Cork, Irlande, 4. — Les cuirassés "Warspite" et "Valiant", sont arrivés dans le port de Cork, aujourd'hui, et ont transporté à bord des destroyers un grand nombre de marins qui furent ensuite transportés à Queenstown où ils débarquèrent. Le transport "Czaritz", a pris 1,200 soldats à Devonport pour Queenstown où ces troupes seront dispersées dans les comtés de Wexford, Cork et autres comtés.

Un train de marchandises a déraillé, hier soir, dans une rue de Westmeath, Leinster, parce que les rails avaient été tordus.

ASSEMBLEE OUVRIERE

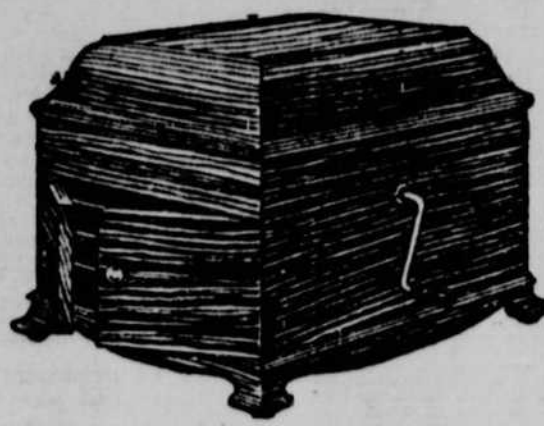
Londres, 4. — Le comité exécutif de l'union nationale des cheminots a résolu de solliciter la convocation d'un congrès spécial des unions ouvrières irlandaises et anglaises "pour tâcher de combler l'abîme entre le peuple irlandais et le gouvernement". C'est ce qu'a annoncé, aujourd'hui, J. H. Thomas, M. P., secrétaire de l'association des cheminots de fer nationaux.

LE BOYCOTTAGE

Londres, 4. — Une assemblée pour décider si une convention des ouvriers doit être convoquée pour prendre en considération le boycottage du transport des munitions en Irlande, doit être tenue le 16 juin par le comité parlementaire du congrès des unions ouvrières anglaises. En même temps, croit-on, l'on formulera une règle de conduite au sujet de la situation russo-polonaise et un haventage possible de tout le commerce avec la Honrie.



A VOTRE MAISON DE CAMPAGNE



VICTROLA VI 857.50

Lorsqu'il vous arrive des amis, offrez-leur de la musique du Victrola. Les records "LA VOIX DE SON MAITRE", joués par les plus grands artistes, ne manqueront pas de les intéresser au plus haut point.

Sur un simple avis de votre part, nous serons heureux de vous faire parvenir, à des conditions faciles de paiements, un de nos fameux Victrolas portatifs ou autres et tous les records de votre choix.

AVEZ-VOUS ENTENDU LES RECORDS SUIVANTS ?

RECORDS DE 10 POUCES A DOUBLE COTE, \$1.00 POUR LES DEUX SELECTIONS

- | | |
|--|------------------------------------|
| 216101—"O" (Oh)—Fox Trot | Billy Murray Melody Men |
| —Mystery—Fox Trot | Billy Murray Melody Men |
| 216104—Please—Fox Trot | Orchestre Henri |
| —Tumble in—One Step | Orchestre Henri |
| 216106—Oriental Stars—One Step | Orchestre Coleman |
| —My Sahara Rose—Fox Trot | Orchestre Coleman |
| 216141—Oh! By Jingo! Oh! By Gee—Chanson comique | Billy Murray |
| —I've got the profiteering Blues—Chanson comique | Billy Murray |
| 216142—The Crocodile—Fox Trot | Billy Murray Melody men |
| —Happy—One Step | Billy Murray Melody men |
| 216143—Deenah—Fox Trot | Harry Raderman's Novelty Orchestra |
| —Make that trombone laugh—Fox Trot | Harry Raderman's Novelty Orchestra |
| 216147—Rose of Washington Square—Fox Trot | Quatuor Van Eps |
| Venetian Moon—Fox Trot | Quatuor Van Eps |
| 216148—In my sweet little Alice blue gown—Valse | Billy Murray Melody Men |
| —Come play Wix Me—One step | Orchestre Henri |

CES RECORDS OU TOUT AUTRE QUE VOUS AIMERIEZ ENTENDRE — NOUS LES FERONS JOUER POUR VOUS, A NOTRE MAGASIN, QUE VOUS ACHETIEZ OU NON

VICTROLAS DEPUIS 40.00 A 485.00

Vendus avec facilités de paiement, si désiré.

FOISY FRERES

Incorporée.

210-216 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

Tél. Est 1644.

Angle Sanguinet.

NOUVELLES MONDIALES

ALLEMAGNE.

La journée de demain, qui est celle des élections du Reichstag, sera peut-être funeste à l'Allemagne, parce que les esprits sont échauffés.

Le sentiment populaire est contre la reddition des zeppelins à l'Entente.

Les généraux allemands jurent allégeance à la république et à la constitution et jurent de dresser la nouvelle armée dans les mêmes principes militaires des anciens soldats de l'empire.

ITALIE.

La presse italienne trouve étrange que l'on n'accorde que sept pour cent de l'indemnité de guerre à l'Italie, tandis que l'on donne dix pour cent à la Belgique.

IRLANDE

Le secrétaire de la guerre, Winston Churchill annonce dans les journaux parlementaires qu'il y a maintenant 40 chars d'assaut et 28 aéroplanes en Irlande.

GRECE.

Il est faux que le roi Alexandre de Grèce va abdiquer.

PERSE.

La légation perse demande à la Ligue des Nations de régler la question de l'occupation de la Perse par les Bolchéviki.

ETATS-UNIS.

Les Etats-Unis dépendent la moitié du papier à journal du monde entier.

66 étudiants de Yale disent, poliment, au congrès, de ne pas s'immiscer dans les questions domestiques des autres pays et de se mêler de ses affaires.

MESSAGE DU ROI AU CANADA

(Presse Canadienne)

Ottawa, 4. — Son Excellence le duc de Devonshire a envoyé le câblogramme



COMPLETS D'ETE

COMPLETS très confortables en coutil de laine, flanelle et "Palm Beach". De coupe Fashion-Craft et très à la mode, à des prix exceptionnels.

\$24.50 \$27.50 \$35 \$45

MAX BEAUVAIS LIMITÉE
229 rue St-Jacques Montreal

Partie Ouest A.A. Roy
465 rue St-Catherine O. 469 St-Catherine E

Dans le district de la Finance.

me suivant au roi George à l'occasion de l'anniversaire de Sa Majesté, au nom du gouvernement et du peuple canadien :

"Je prie humblement votre Majesté d'agréer nos plus respectueux souhaits à l'occasion de l'anniversaire de naissance de votre Majesté, pour assurer à votre Majesté le dévouement des sujets de votre Majesté de tout le Dominion au trône et à la personne de votre Majesté."

Et voici la réponse que fit le roi : "Je remercie de tout coeur le gouvernement et le peuple canadien de vos bons souhaits à l'occasion de mon anniversaire de naissance. L'expression de loyauté et du dévouement du peuple du Dominion m'est surtout très cher et me réassure davantage quand je regarde l'avenir."

LA LIGUE VERRA A LA PERSE

(Câble de la Presse Associée)

Londres, 4. — Le premier ministre perse a de nouveau télégraphié au prince Firouz Miran pour demander à la Ligue des Nations de tenir une assemblée spéciale pour considérer la présence des Bolchéviki en Perse. L'on croit qu'une assemblée spéciale de la Ligue sera tenue vendredi prochain à Londres.

CHRONIQUE DES SPORTS

LA BOURSE MOUNTAIN VIEW
ET LE GAGNE PAR SYLVANO

Le coursier de l'écurie Durnan a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

Les pronostics ont été très bons dans la dernière course de la saison, hier après-midi, à Dorval. Le gagnant, Sans-Peur II, a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

Le gagnant, Sans-Peur II, a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

Le gagnant, Sans-Peur II, a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

Le gagnant, Sans-Peur II, a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

Le gagnant, Sans-Peur II, a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

Le gagnant, Sans-Peur II, a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

Le gagnant, Sans-Peur II, a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

Le gagnant, Sans-Peur II, a rapporté \$41.90 pour \$200 à ceux qui l'avaient supporté alors que Sans-Peur II, le favori, a fini en dehors de l'argent, hier après-midi, à Dorval. — Encore deux bourses pour M. J. K. L. Ross.

UN VRAI PROGRAMME DE GALA,
DIMANCHE, A MAISONNEUVE

Les attractions de demain, dans la Ligue Indépendante promettent des sensations. — Lachine vs Royal-Canadien. — Crescent vs Métropole.

Le plus gros programme de la saison de la Ligue Indépendante sera offert dimanche, au terrain de la National, alors que les quatre clubs de la région, Lachine, Royal-Canadien, Crescent et Métropole, se battront dans l'ordre suivant :

Royal-Canadien vs Lachine. Métropole vs Crescent.

DESROCHERS ET GAUTHIER, COMME
ARBITRES, AU MILE-END

Les Indiens se promettent bien de faire oublier l'échec qu'ils ont subi aux mains du Saint-Arène, dimanche dernier. — Athlétique vs Saint-Henri.

Tout est prêt pour les deux grandes parties de baseball de la Ligue Indépendante, qui auront lieu dimanche, au terrain de la National, à Dorval. Les Indiens de Saint-Arène et les Athlétiques de Saint-Henri se battront dans l'ordre suivant :

1.30 — Lachine vs Indiens.
3.30 — Athlétique vs Saint-Henri.

SAINT-HENRI AMATEUR CONTRE ST-EDOUARD A ST-HENRI, DIMANCHE

La fameuse batterie de St-Henri Amateur se composera de Paquette et Bourque. — Boucher jouera aussi pour le St-Henri.

Après cinq victoires consécutives à l'étranger, ayant triomphé des clubs de la Pointe, Varennes, Mont-Royal, Excelsior et Alambra, le St-Henri Amateur ouvrira la saison sur son terrain, coin Rose de Lima et Workman, en jouant avec le club St-Edouard, à 1 heure, dimanche.

Le club St-Edouard possède de bons joueurs amateurs et il est tout probable que Sauvé lancera pour ce club.

Le St-Henri Amateur possède un très bon lanceur, Jean Paquette, de tous les amateurs de baseball, connaît et admire, et fait certain que Paquette est en forme, cette année, comme il ne l'a jamais été, il en a fait la preuve en écrasant les clubs de la Pointe, Varennes, Mont-Royal, Excelsior et Alambra.

Le St-Henri Amateur possède aussi un très bon receveur, Jean Bourque, qui fait mouvoir la balle avec une adresse et une précision remarquables.

Le St-Henri Amateur possède aussi un très bon receveur, Jean Bourque, qui fait mouvoir la balle avec une adresse et une précision remarquables.

LOEW'S

TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE
WM. S. HART

"THE TOLL GATE"

Son dernier chef-d'œuvre.

L'histoire d'un proscrit qui se vengeait pas à pas.

La plus grande production de "BILL" HART avec

ANNA Q. NILSSON

COMEDIE SENNETT; NOUVELLES HEBDOMADAIRES

ACTS DE VAUDEVILLE

Minus et Briant

Clayton et Lennie

Gilroy, Dolan et Corriell

La Temple et Co.

Montambo et Nap

ORPHEUM

Les artistes du Orpheum

DR J. M. E. PREVOST

PARIS — LONDRES — NEW YORK

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Les artistes du Orpheum

Montreal Jockey Club

REUNION DU PRINTEMPS
à
BLUE BONNETS

MERCREDI, 9 JUIN AU 16

Musique par la fanfare des Grenadiers Guards

LES "STAKES" SUIVANTS SERONT COURUS PENDANT CETTE SEMAINE

MERCREDI, 9 Juin "The Kindergarten", \$2,000 ajoutés.

SAMEDI, 12 Juin, "The Windsor Hotel Cup", \$2,500 ajoutés.

SAMEDI, 12 Juin, "The Prince of Wales Steeplechase", \$1,500 ajoutés.

LUNDI, 14 Juin, "The Connaught Cup", \$1,500 ajoutés.

MERCREDI, 16 Juin, "The Jacques Cartier Stakes", \$1,500 ajoutés.

Service direct de tramways spéciaux de l'Avenue Mont-Royal à la piste entre 12.30 et 2.15. Service régulier aux autres heures.

Train Spécial de la gare Windsor à 1.40 p.m. (Heure de l'économie de la lumière du jour).

Première course tous les jours à 2.30 p.m.

(Heure de l'économie de la lumière du jour.)

Admission aux courses, taxe comprise, \$2.00.

PARC KING EDWARD

Les plus belles vues de la province pour pique-nique — Pique-nique idéal.

Dimanche, le 6 juin, les bateaux partent de l'Avenue St. Louis, à 8.00 et 11.00 a.m., et à toutes les heures à partir de 1.00 à 5.00 p.m.

400/775, 50c. Enfants, 25c.

Dimanche prochain, changement d'horaires.

THEATRE NATIONAL-FRANÇAIS

2^{ème} SEMAINE de l'immense succès

LE CHANTEUR DES RUES

Par O. Bernard et Jean Mezel

Tiré du célèbre feuilleton de "La Presse"

ENTREE DE M. RAUL LHERY

DEMAN, DIMANCHE

SESSUE HAYARAWA ET MME BEATRICE LAPLANTE

— dans —

"THE BEGGAR PRINCE"

En six parties

CHS. CHAPLIN DANS "ONE-A-M"

Plusieurs autres attractions. — Prix populaires.

PARC DOMINION

Ouvert tous les jours de 1 p.m. à 12.00 p.m.

Engagement extraordinaire pour 4 concerts samedi soir, dimanche après-midi et soir prochains.

GRANDE REUNION DE FANFARES

150 — MUSICIENS — 150 4 — FANFARES EN UNE — 4 CONDUCTEURS:

HIS MAJESTY'S

RED RIDING HOOD

de F. Stuart Whyte

FANTASIE MUSICALE

SEMAINE DU 7 JUIN

"THE DUMBELLS"

REVUE MILITAIRE

THEATRE SAINT-DESS

CHRONIQUE DES SPORTS
(Suite de la 2e page)

AUJOURD'HUI A DORVAL

(NOTE: Les pronostics ne sont pas des tuyaux "tips" mais simplement l'analyse des capacités des inscrites, basée sur certaines informations, leurs exercices et leurs dernières performances.)

PREMIERE COURSE, 2 ans, 5 furlongs.	
111. Les deux ans de M. Ross sont en grande condition.	
112. A fait une bonne course mercredi.	
113. Un bon poulain qui promet.	
114. Difficile à conduire mais bien placé.	
DEUXIEME COURSE, 3 ans ou plus, 1 mille 70 verges.	
115. Va pour faire oublier ses dernières échecs.	
116. Pourrait bien répéter sa course de mercredi.	
117. A bien dépassé hier.	
TROISIEME COURSE, 4 ans ou plus, 1 mille 1 furlong.	
118. Cette distance lui va bien.	
119. Le plus dangereux du groupe.	
120. Bons "platers", du depuis longtemps.	
121. On en parle depuis quelque temps.	
QUATRIEME COURSE, 3 ans ou plus, 4 furlongs.	
122. A couvert la distance en 1:13-5 mardi.	
123. A fait un demi mille en 45 à l'exercice.	
124. Vieux "sprinter" actuellement en grande condition.	
125. Va pourant révéler un autre fois.	
CINQUIEME COURSE, 3 ans ou plus, 1-16 mille.	
126. Devrait faire oublier son dernier échec.	
127. Cette pesanteur va lui aider.	
128. Lui aussi est favorisé par la pesanteur.	
129. Il y a trois fois qu'il manque son coup.	
SIXIEME COURSE, 3 ans ou plus, 1-16 mille.	
130. Sa dernière course parle en sa faveur.	
131. Va sûrement finir dans l'argent.	
132. McCafferty a bien besoin d'argent.	
133. Course toujours des surprises.	
SEPTIEME COURSE, 4 ans ou plus, 1 mille 1 furlong.	
134. Attention si l'atout le conduit.	
135. Vient de faire une bonne course.	
136. Cette distance pourrait bien lui aller.	
137. A de bonnes chances.	

UN FREE FOR ALL ET UNE CLASSE NOMMEE, POUR DEMAIN

En plus des courses de trotteurs il y en aura en motocyclettes, demain après-midi, à la piste de Maisonneuve. — Turenne, à Nap. Daoust, prendra part à la classe nommée.

Un Free for All et une classe nommée, trot et amble seront à l'affiche demain après-midi à la piste de Maisonneuve, et comme les épreuves ont été fort bien fermées on s'attend à des luttes contestées. Le premier a obtenu sept inscriptions tandis que le second a fermé avec neuf nominations y compris Turenne, qui a fait si belle figure aux épreuves de Belleville, Ont., que M. Nap. Daoust vient d'acheter de Félix St-Vincent.

Les courses d'automobiles et en motocyclettes réuniront les meilleurs conducteurs de la province. Jos. Lebeau pilotera une Hudson Super Six, de 30 chevaux vapeur, qu'il vient d'acheter aux Etats-Unis. Son adversaire sera Eusebe Antel, avec un Chevrolet spécial et Mack Duffey, de Plattsburg avec une Mercedes spéciale.

RESULTATS DES COURSES DISPUTÉES A L'ETRANGER

A BELMONT PARK

New-York, 4. — Résultats complets des épreuves disputées cet après-midi à Belmont Park :

PREMIERE COURSE, 2 ans, 5 furlongs. 1. Machine Gunner, 115. Buxton, au pair, 1 à 4 ; 2. Ravanna, 107. Zoeller, 9 à 6 ; 3. Hot Stuff, 115. Johnson, 3 à 1 ; 4. 5. Temps 1:24.5. Grattan a aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 3 ans ou plus, 1:34.17 ajoutés, 6 furlongs. 1. Lion d'Or, 126. Sande, 17 à 10 ; 2. Peter Piper, 136. Kummer, 5 à 2 ; 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838. 839. 840. 841. 842. 843. 844. 845. 846. 847. 848. 849. 850. 851. 852. 853. 854. 855. 856. 857. 858. 859. 860. 861. 862. 863. 864. 865. 866. 867. 868. 869. 870. 871. 872. 873. 874. 875. 876. 877. 878. 879. 880. 881. 882. 883. 884. 885. 886. 887. 888. 889. 890. 891. 892. 893. 894. 895. 896. 897. 898. 899. 900. 901. 902. 903. 904. 905. 906. 907. 908. 909. 910. 911. 912. 913. 914. 915. 916. 917. 918. 919. 920. 921. 922. 923. 924. 925. 926. 927. 928. 929. 930. 931. 932. 933. 934. 935. 936. 937. 938. 939. 940. 941. 942. 943. 944. 945. 946. 947. 948. 949. 950. 951. 952. 953. 954. 955. 956. 957. 958. 959. 960. 961. 962. 963. 964. 965. 966. 967. 968. 969. 970. 971. 972. 973. 974. 975. 976. 977. 978. 979. 980. 981. 982. 983. 984. 985. 986. 987. 988. 989. 990. 991. 992. 993. 994. 995. 996. 997. 998. 999. 1000. 1001. 1002. 1003. 1004. 1005. 1006. 1007. 1008. 1009. 1010. 1011. 1012. 1013. 1014. 1015. 1016. 1017. 1018. 1019. 1020. 1021. 1022. 1023. 1024. 1025. 1026. 1027. 1028. 1029. 1030. 1031. 1032. 1033. 1034. 1035. 1036. 1037. 1038. 1039. 1040. 1041. 1042. 1043. 1044. 1045. 1046. 1047. 1048. 1049. 1050. 1051. 1052. 1053. 1054. 1055. 1056. 1057. 1058. 1059. 1060. 1061. 1062. 1063. 1064. 1065. 1066. 1067. 1068. 1069. 1070. 1071. 1072. 1073. 1074. 1075. 1076. 1077. 1078. 1079. 1080. 1081. 1082. 1083. 1084. 1085. 1086. 1087. 1088. 1089. 1090. 1091. 1092. 1093. 1094. 1095. 1096. 1097. 1098. 1099. 1100. 1101. 1102. 1103. 1104. 1105. 1106. 1107. 1108. 1109. 1110. 1111. 1112. 1113. 1114. 1115. 1116. 1117. 1118. 1119. 1120. 1121. 1122. 1123. 1124. 1125. 1126. 1127. 1128. 1129. 1130. 1131. 1132. 1133. 1134. 1135. 1136. 1137. 1138. 1139. 1140. 1141. 1142. 1143. 1144. 1145. 1146. 1147. 1148. 1149. 1150. 1151. 1152. 1153. 1154. 1155. 1156. 1157. 1158. 1159. 1160. 1161. 1162. 1163. 1164. 1165. 1166. 1167. 1168. 1169. 1170. 1171. 1172. 1173. 1174. 1175. 1176. 1177. 1178. 1179. 1180. 1181. 1182. 1183. 1184. 1185. 1186. 1187. 1188. 1189. 1190. 1191. 1192. 1193. 1194. 1195. 1196. 1197. 1198. 1199. 1200. 1201. 1202. 1203. 1204. 1205. 1206. 1207. 1208. 1209. 1210. 1211. 1212. 1213. 1214. 1215. 1216. 1217. 1218. 1219. 1220. 1221. 1222. 1223. 1224. 1225. 1226. 1227. 1228. 1229. 1230. 1231. 1232. 1233. 1234. 1235. 1236. 1237. 1238. 1239. 1240. 1241. 1242. 1243. 1244. 1245. 1246. 1247. 1248. 1249. 1250. 1251. 1252. 1253. 1254. 1255. 1256. 1257. 1258. 1259. 1260. 1261. 1262. 1263. 1264. 1265. 1266. 1267. 1268. 1269. 1270. 1271. 1272. 1273. 1274. 1275. 1276. 1277. 1278. 1279. 1280. 1281. 1282. 1283. 1284. 1285. 1286. 1287. 1288. 1289. 1290. 1291. 1292. 1293. 1294. 1295. 1296. 1297. 1298. 1299. 1300. 1301. 1302. 1303. 1304. 1305. 1306. 1307. 1308. 1309. 1310. 1311. 1312. 1313. 1314. 1315. 1316. 1317. 1318. 1319. 1320. 1321. 1322. 1323. 1324. 1325. 1326. 1327. 1328. 1329. 1330. 1331. 1332. 1333. 1334. 1335. 1336. 1337. 1338. 1339. 1340. 1341. 1342. 1343. 1344. 1345. 1346. 1347. 1348. 1349. 1350. 1351. 1352. 1353. 1354. 1355. 1356. 1357. 1358. 1359. 1360. 1361. 1362. 1363. 1364. 1365. 1366. 1367. 1368. 1369. 1370. 1371. 1372. 1373. 1374. 1375. 1376. 1377. 1378. 1379. 1380. 1381. 1382. 1383. 1384. 1385. 1386. 1387. 1388. 1389. 1390. 1391. 1392. 1393. 1394. 1395. 1396. 1397. 1398. 1399. 1400. 1401. 1402. 1403. 1404. 1405. 1406. 1407. 1408. 1409. 1410. 1411. 1412. 1413. 1414. 1415. 1416. 1417. 1418. 1419. 1420. 1421. 1422. 1423. 1424. 1425. 1426. 1427. 1428. 1429. 1430. 1431. 1432. 1433. 1434. 1435. 1436. 1437. 1438. 1439. 1440. 1441. 1442. 1443. 1444. 1445. 1446. 1447. 1448. 1449. 1450. 1451. 1452. 1453. 1454. 1455. 1456. 1457. 1458. 1459. 1460. 1461. 1462. 1463. 1464. 1465. 1466. 1467. 1468. 1469. 1470. 1471. 1472. 1473. 1474. 1475. 1476. 1477. 1478. 1479. 1480. 1481. 1482. 1483. 1484. 1485. 1486. 1487. 1488. 1489. 1490. 1491. 1492. 1493. 1494. 1495. 1496. 1497. 1498. 1499. 1500. 1501. 1502. 1503. 1504. 1505. 1506. 1507. 1508. 1509. 1510. 1511. 1512. 1513. 1514. 1515. 1516. 1517. 1518. 1519. 1520. 1521. 1522. 1523. 1524. 1525. 1526. 1527. 1528. 1529. 1530. 1531. 1532. 1533. 1534. 1535. 1536. 1537. 1538. 1539. 1540. 1541. 1542. 1543. 1544. 1545. 1546. 1547. 1548. 1549. 1550. 1551. 1552. 1553. 1554. 1555. 1556. 1557. 1558. 1559. 1560. 1561. 1562. 1563. 1564. 1565. 1566. 1567. 1568. 1569. 1570. 1571. 1572. 1573. 1574. 1575. 1576. 1577. 1578. 1579. 1580. 1581. 1582. 1583. 1584. 1585. 1586. 1587. 1588. 1589. 1590. 1591. 1592. 1593. 1594. 1595. 1596. 1597. 1598. 1599. 1600. 1601. 1602. 1603. 1604. 1605. 1606. 1607. 1608. 1609. 1610. 1611. 1612. 1613. 1614. 1615. 1616. 1617. 1618. 1619. 1620. 1621. 1622. 1623. 1624. 1625. 1626. 1627. 1628. 1629. 1630. 1631. 1632. 1633. 1634. 1635. 1636. 1637. 1638. 1639. 1640. 1641. 1642. 1643. 1644. 1645. 1646. 1647. 1648. 1649. 1650. 1651. 1652. 1653. 1654. 1655. 1656. 1657. 1658. 1659. 1660. 1661. 1662. 1663. 1664. 1665. 1666. 1667. 1668. 1669. 1670. 1671. 1672. 1673. 1674. 1675. 1676. 1677. 1678. 1679. 1680. 1681. 1682. 1683. 1684. 1685. 1686. 1687. 1688. 1689. 1690. 1691. 1692. 1693. 1694. 1695. 1696. 1697. 1698. 1699. 1700. 1701. 1702. 1703. 1704. 1705. 1706. 1707. 1708. 1709. 1710. 1711. 1712. 1713. 1714. 1715. 1716. 1717. 1718. 1719. 1720. 1721. 1722. 1723. 1724. 1725. 1726. 1727. 1728. 1729. 1730. 1731. 1732. 1733. 1734. 1735. 1736. 1737. 1738. 1739. 1740. 1741. 1742. 1743. 1744. 1745. 1746. 1747. 1748. 1749. 1750. 1751. 1752. 1753. 1754. 1755. 1756. 1757. 1758. 1759. 1760. 1761. 1762. 1763. 1764. 1765. 1766. 1767. 1768. 1769. 1770. 1771. 1772. 1773. 1774. 1775. 1776. 1777. 1778. 1779. 1780. 1781. 1782. 1783. 1784. 1785. 1786. 1787. 1788. 1789. 1790. 1791. 1792. 1793. 1794. 1795. 1796. 1797. 1798. 1799. 1800. 1801. 1802. 1803. 1804. 1805. 1806. 1807. 1808. 1809. 1810. 1811. 1812. 1813. 1814. 1815. 1816. 1817. 1818. 1819. 1820. 1821. 1822. 1823. 1824. 1825. 1826. 1827. 1828. 1829. 1830. 1831. 1832. 1833. 1834. 1835. 1836. 1837. 1838. 1839. 1840. 1841. 1842. 1843. 1844. 1845. 1846. 1847. 1848. 1849. 1850. 1851. 1852. 1853. 1854. 1855. 1856. 1857. 1858. 1859. 1860. 1861. 1862. 1863. 1864. 1865. 1866. 1867. 1868. 1869. 1870. 1871. 1872. 1873. 1874. 1875. 1876. 1877. 1878. 1879. 1880. 1881. 1882. 1883. 1884. 1885. 1886. 1887. 1888. 1889. 1890. 1891. 1892. 1893. 1894. 1895. 1896. 1897. 1898. 18

Le Canada

MONTREAL, Samedi, 5 Juin 1920

La situation difficile du journalisme

La démarche de ces vingt-six journaux qui s'adressent au ministre des finances pour demander au gouvernement de forcer les fabricants de papier à leur fournir le papier dont ils ont besoin illustre à nouveau la situation particulièrement difficile où se débat l'industrie du journal en ce moment.

Comme nous l'avons déjà fait ressortir, il n'en est pas qui ait été plus atteinte de toutes les façons.

Il a fallu d'abord aux propriétaires de journaux consentir une hausse considérable dans les salaires, tant des typographes et des prestataires que des journalistes eux-mêmes.

En plus, la matière première a augmenté de prix d'une façon considérable ; et le papier surtout atteint un chiffre qui dépasse toutes les prévisions.

Une des principales raisons à cette dernière situation, c'est la consommation fantastique de papier que font les grands journaux américains et leurs éditions spéciales de soixante pages et plus.

Car il est bien admis que le Canada produit beaucoup plus de papier que ne nécessitent les entreprises journalistiques canadiennes, mais la majeure partie de notre production est achetée d'avance par les journaux américains.

L'effet de tous ces facteurs sur l'industrie du journal s'est fait sentir d'une façon très sensible ; et l'on a vu tous les journaux augmenter à la fois le prix de l'abonnement et le tarif des annonces.

Du train où vont les choses ces augmentations seront insuffisantes et l'on verra plusieurs journaux augmenter le prix de leur numéro, ou selon le cas diminuer le nombre de leurs pages.

La diminution du nombre de pages entraînera forcément un relèvement du tarif d'annonces car les pages étant moins nombreuses l'espace deviendra plus précieux ; cela va sans dire.

Le projet du gouvernement de reviser ses tarifs postaux par rapport aux journaux sera un motif additionnel pour les journaux de reviser l'échelle de leurs prix.

A l'heure actuelle le gouvernement transporte les journaux à un taux relativement bas, si l'on songe au volume considérable que comportent les éditions des grands quotidiens du soir par exemple.

Tous ces éléments réunis amèneront peu à peu le journal à une réforme que nous avons déjà fait prévoir ; c'est-à-dire le journal affectant une forme plus sobre et un moindre volume. Il donnera la même information, mais en la condensant, et le lecteur n'y perdra rien à notre avis ; il se rapprochera ainsi davantage du journalisme européen.

Quant aux grands journaux américains, le temps viendra également où il leur sera de plus en plus difficile de s'approvisionner au Canada de la formidable quantité de papier qu'ils dévorent chaque jour.

A grands pas

Le gouvernement Borden, s'il réussit encore à se maintenir grâce au servilisme d'un petit groupe de députés, cependant marche à pas sûr vers une déchéance qui ne saurait tarder.

On ne doit pas oublier qu'au lendemain de l'élection de 1917 et après que les votes de soldats furent comptés, sa majorité avoisinait quatre-vingt.

Elle est tombée à vingt-six sur le budget, alors que la Chambre était au grand complet ; et on peut affirmer que c'est le maximum que peut atteindre maintenant le gouvernement.

Deux faits sont à noter à ce sujet. Le premier, c'est que si le gouvernement n'avait fait élire par le vote des soldats, c'est-à-dire par un vol éhonté, une quinzaine de députés en 1917, il serait déjà en minorité à l'heure actuelle car quinze votes renversés équivalent à trente. L'autre fait, c'est qu'un certain nombre de députés qui ont parlé sur le budget cette année, ont déclaré que c'était la dernière année qu'ils prenaient au sérieux la promesse du gouvernement de reviser le tarif et que l'année prochaine, si la chose n'était faite, ils voteraient contre.

Nous apprécions comme il convient l'attitude de ces derniers députés qui cherchent un prétexte pour se raccrocher le plus longtemps possible aux faveurs du pouvoir.

Mais il n'en est pas moins vrai que si dans les quelques mois qui séparent cette session-ci de la prochaine, le gouvernement ne modifie totalement sa politique tarifaire, il perdra encore de l'appui à la réunion d'automne.

Comme on le voit, bien loin d'être une preuve de solidité, — comme l'affirme comiquement certains organes torys, — le vote sur le budget a été une affirmation nouvelle de la faiblesse du groupe Borden.

Au début de la session, en ramassant toute son artillerie, le gouvernement avait eu une majorité de trente-quatre sur l'adresse.

Depuis, trois nouveaux députés sont entrés en Chambre, ce sont : MM. Stein et Rinfret, libéraux ; M. McDonald, ouvrier. Cela a diminué la majorité à trente et un ; et les défections du budget l'ont portée à vingt-six.

Chaque défection compte double contre le gouvernement.

Et à ce taux, même s'il persiste à refuser des élections, le groupe Borden est en pleine décadence.

Documents pour l'histoire

Les journaux ont publié, au commencement de la semaine, un rapport de la Chambre d'Ottawa, établissant que des \$45,184 déversés pour les annonces du recrutement durant la guerre, seulement \$2,262 l'avaient été dans les journaux français ; et que dans Québec même on avait annoncé TROIS FOIS PLUS dans la presse anglaise.

Ces chiffres ont été commentés comme il convenait ; et ils indiquent clairement que le gouvernement ou faisait du patronage même avec le recrutement, on ne désirait pas que l'élément canadien-français réponde à son appel.

Mais il y a plus.

Au cours de la discussion du budget, M. Cockshutt, député tory de Brantford, a fait les aveux suivants au sujet de la conscription dans Ontario.

Nous citons le texte même du "Hansard", l'traduction française, 28 mai :

"J'ai conversé avec nombre d'ouvriers. Il existe dans notre comté deux ou trois des plus chauds partisans de l'union des cultivateurs de la province d'Ontario. J'ai conversé avec eux, j'ai observé depuis longtemps leurs agissements, et je dois l'avouer, depuis quinze ans, c'est en ce sens que s'oriente leur agitation. L'union des cultivateurs n'a pas été créée dans le but de combattre le régime fiscal. Les cultivateurs n'ont pas emboîté le pas dans ce but ; ils visaient à combattre la loi du service militaire. Il y a deux ans à peine que la délégation la plus tumultueuse dont j'aie jamais été témoin se réunissait à Ottawa, pour combattre non pas le tarif,

mais la loi du service militaire qui venait d'appeler les fils des cultivateurs sous les drapeaux, au moment où le sort de la bataille penchait dans la balance et qu'on se demandait si notre ennemi, le Hun, serait victorieux. Si l'ennemi eût gagné, le Canada n'aurait été un pays ni agricole ni industriel ; il serait tombé sous la domination des Allemands. A Ottawa, ces messieurs menacèrent même l'édifice parlementaire ; je me rappelle en avoir rencontré tout un attroupement à la porte du musée. Ils étaient venus ici, non pas pour combattre le tarif, mais pour protester contre l'attitude du Gouvernement qui appelait leurs fils sous les drapeaux, bien qu'on eût déclaré que les fils de cultivateurs seraient plus ou moins exempts du service."

Ce texte se passe de commentaires. Il confirme d'ailleurs de nombreuses opinions dans le même sens et notamment celle exprimée par Sir John Willison au lendemain de l'élection provinciale d'Ontario.

Nous enregistrons : ce sont des documents pour l'histoire.

Toujours rien !

La session touche à sa fin et le gouvernement Borden n'a encore rien fait pour remédier au coût excessif de la vie.

C'est le problème le plus important de tous et c'est précisément celui qu'il ignore le plus.

Nos députés

Le débat sur le budget a permis à plusieurs députés de prononcer des discours vraiment remarquables.

Et comme toujours la députation libérale de Québec était à l'avant, forçant l'attention et même l'admiration de tout le parlement.

Invasion

On parle d'une guerre prochaine des Etats-Unis avec le Mexique.

Ce ne sera pas une guerre, mais une invasion américaine, pour ne pas dire plus. Il y a longtemps que Washington recherche une occasion de lancer les troupes yankee sur le Mexique.

Krassine

Le premier ministre Lloyd George va entreprendre des négociations avec Krassine, l'envoyé des soviets.

Il serait intéressant de savoir ce que pensent certains nobles lords de ces entrevues.

La prohibition

Suivant les dépêches, il se fait une consommation énorme de boissons alcooliques aux Etats-Unis.

Alors doit-on en conclure que, la comme ailleurs, la prohibition n'est qu'une farce ?

En marge d'un procès

Une réponse à la "Minerve"

Un avocat d'un district rural écrit une longue épître, dans "La Minerve", pour dénoncer le gouvernement de Québec parce que le propriétaire d'une fabrique de fromage non enregistrée a été condamné plusieurs fois à l'amende pour fabrication illégale et a finalement été conduit en prison, sur son refus de payer les amendes imposées.

Et c'est à ce propos que cet avocat (qui défendait ce propriétaire) accuse le gouvernement d'autocratie, le ministre de l'Agriculture de persécution et d'injustice.

Nous désignons de nous occuper des injures qu'il adresse au ministre de l'Agriculture et à ses officiers ; elles ne peuvent éclairer la cause sur aucun point et ne valent dans ce débat que juste ce qu'ont pu valoir ces arguments devant les différents juges qui ont tour à tour condamné son client.

Allons de suite aux faits. Le 25 septembre 1917, ce client informe le Ministère de l'Agriculture qu'il est devenu l'acquéreur d'une fromagerie, — laquelle fabrique avait besoin de réparations considérables exigées par le département. — Dans sa lettre, il avertissait le département qu'il avait décidé de déplacer sa fabrique à 22 arpents plus loin afin de la rendre accessible à un plus grand nombre de patrons et il demandait au ministre d'approuver le nouveau site qu'il avait choisi. Le sous-inspecteur général, chargé de visiter les lieux, fit cependant rapport que le site choisi avoisinait une étendue, que le puits dont on proposait de se servir était probablement contaminée, qu'en outre un certain nombre de patrons s'y opposaient parce que la fabrique ne serait pas au centre de l'arrondissement, et il suggérait un autre site, à deux arpents du centre, où les conditions sanitaires étaient excellentes et où il y avait de l'eau pure en abondance. Le nouveau site était situé sur un lot voisin du même rang et le propriétaire en question avait déclaré d'avance à l'inspecteur qu'il était prêt à rebâtir à n'importe quel endroit qui lui serait désigné. Ceci se passait le 13 octobre 1917.

Le 2 novembre suivant, il revient sur sa décision et insiste pour reconstruire sur le premier lot déjà condamné. Le Ministère de l'Agriculture l'avertit de nouveau qu'il ne peut permettre la construction à cet endroit, qu'en outre un certain nombre de patrons sont prêts à construire sur l'autre lot, que le département lui donne la préférence ; mais s'il refuse, cette permission de construire sera accordée à d'autres et qu'alors sa fabrique deviendra inutile et qu'il n'y aura plus lieu d'y faire de réparations et de l'enregistrer.

Le 13 décembre suivant, le département écrit de nouveau à notre homme que s'il continue de refuser la préférence qui lui a été accordée de bâtir sur le lot désigné, celle-ci sera donnée à d'autres. Ce dernier avis, comme le précédent, resta sans réponse. Conséquemment, le 27 décembre le département autorisa un autre fromager, représentant plusieurs patrons intéressés, à bâtir une fabrique à l'endroit même où l'autre avait refusé de reconstruire la sienne. Avant d'obtenir cette permission, ce fabricant s'était assuré que le premier avait refusé les offres du département, qu'il n'avait pu obtenir l'enregistrement de sa fabrique et qu'il n'avait pas le droit légal de l'exploiter.

N'empêche qu'au printemps de 1918, notre homme ouvrit sa fabrique sans permission déclarant qu'il s'était fabriqué quand même. Il organisa immédiatement un établissement d'opposition et fit concurrence à son voisin et ses associés qui venaient de construire avec l'autorisation du département.

Ces derniers, comme c'était leur droit, le poursuivirent en justice pour fabrication illégale. Condamné en première instance, il porta sa cause en appel sur le conseil de son avocat et il fut de nouveau condamné. Il persista cependant à fabriquer sans autorisation. D'autres poursuites furent prises, lesquelles tournèrent contre lui, et après s'être épuisés en résistances obstinées et en procès inutiles, il est allé en prison plutôt que de payer l'amende et les frais encourus par sa faute.

Le Ministère de l'Agriculture n'a pris aucune procédure contre lui. Ce sont les intéressés, après avoir refusé de construire à leur place, qui se sont servi de la loi et qui l'ont fait appliquer pour se protéger. Et il convient de dire que dans toute cette affaire tous les tribunaux saisis de la cause ont donné raison aux poursuivants et maintenu l'intégrité de la loi touchant l'exploitation des fabriques de produits laitiers.

Voilà les faits principaux de la cause.

Le gouvernement de Québec ne s'est pas attaqué à la classe agricole ; l'individu n'a pas été condamné parce qu'il était fromager, mais bien parce qu'il a résisté aux lois. C'est ce qui arrive à tous ceux qui veulent vivre en société se croient dispensés de respecter l'autorité.

(Communiqué.)

LE TRÔNE D'EGYPTE

La Grande-Bretagne a reconnu comme prince héritier un bébé de quatre mois

L'Angleterre vient de reconnaître officiellement le droit du prince Farouk, fils du sultan Fouad Ier, à la succession du trône d'Egypte. Il s'agit d'un bébé dont la naissance remonte au milieu de février.

Cet événement, qui passa presque inaperçu, a cependant une portée considérable, tant au point de vue égyptien qu'au point de vue général. Voici la genèse de la question :

Abbas II, khédive d'Egypte et vassal du Grand Turc, ayant "fait définitivement cause commune avec les ennemis de Sa Majesté britannique", selon l'expression officielle de Londres, fut déposé par la Grande-Bretagne qui éleva, le 19 décembre 1914, son oncle, le prince Hussein Nami à la dignité khédiviale avec le titre de sultan. Le nouveau souverain régna, sous le protectorat britannique, jusqu'au 9 octobre 1917, où il mourut à l'âge de soixante-quatre ans. La continuation du règne de la maison de Mohammed-Ali, fondée en 1811, est aujourd'hui chose assurée. Le mérite en revient incontestablement à Hussein Kamil qui, en acceptant le khédivat, épargna au pays d'être purement et simplement annexé par l'Angleterre et gouverné "directement" par un vice-roi anglais.

Dans le rescrit qu'il adressa, le jour même de son avènement au trône, à Rouchdy pacha et par lequel celui-ci fut chargé de former le cabinet, le nouveau sultan annonçait que le sultanat devait "être héréditaire dans la famille de Mohammed-Ali, selon un ordre de succession à établir". Cet ordre n'était pas encore officiellement établi lorsque Hussein Ier rendit le dernier soupir. Son fils unique, Kamal-Eddine, né en 1875, semblait toutefois désigné comme étant le futur sultan. Mais Kamal-Eddine avait une toute autre opinion du nouveau régime. Aussi dut-il décliner l'honneur qu'on voulait lui faire.

Après ce refus diversément commenté par l'opinion publique et autre l'Angleterre fut particulièrement sensible, le Foreign Office porta son choix sur le prince Ahmed Fouad, frère cadet du sultan défunt, né le 26 mars 1863. Par ce choix, on paraissait revenir à l'ancien ordre de succession du 10 mai 1842, qui, selon l'usage en vigueur en Turquie, faisait passer l'hérédité du trône au descendant mâle le plus âgé de la famille régnante.

Ahmed monta sur le trône le 11 octobre 1917, sous le nom de Fouad Ier. Il était divorcé et vivait avec sa fille, la princesse Faouqieh, dans un petit palais (Castr-Boustane) du Caire. Dix-neuf mois après son intronisation, il parvenait à conclure le ma-

CONSTIPATION ET MAUX DE TÊTE

Guéris complètement par ce grand remède végétal "FRUIT-A-TIVES".



M. ALFRED DUBOISSEAU
482 rue Ste-Catherine E., Montréal

"Depuis trois ans, je souffrais beaucoup d'indigestion, de maux de tête constants et de constipation. Je pris divers remèdes, mais aucun ne me soulagea.

Alors un ami m'avisa d'essayer "Fruit-a-tives". Aujourd'hui mon indigestion, mes maux de tête et ma constipation sont guéris ; j'ai pris divers remèdes et ma santé générale est bonne.

"Fruit-a-tives" est un grand remède et je ne puis assez le louer."
ALFRED DUBOISSEAU.

"Fruit-a-tives" se compose de jus de fruits et de toniques précieux — il est agréable à prendre, son action est tout-à-fait bénigne, bienfaisante et efficace.

50c la boîte, 6 pour \$2.50 ; boîte d'essai, 25c.

En vente partout ou expédié franco par la Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

52-1x

riage de sa fille, le 12 mai 1919, puis, à douze jours de distance, le sien propre. C'est de ce dernier qu'il nous faut nous occuper.

Jusqu'ici, les souverains d'Egypte avaient généralement coutume d'aller chercher leurs épouses parmi les belles esclaves de Constantinople. Ils avaient aussi conservé l'habitude peu nationale de parler turc et de s'entourer d'une cour quasi ornamie.

Nous avions constaté nous-même, en juillet 1915, cette singulière habitude à la cour de Hussein Ier, et en avions été péniblement surpris. Bien qu'il connaisse peu l'arabe, Fouad Ier se maria presque à l'égyptienne. Sa femme, la sultane Nazli, est la fille d'Abdel-Rahim Sabri-pacha, ancien gouverneur du Caire et ancien ministre de l'Agriculture. Elle est jeune et belle, et connaît fort bien l'Egypte et le peuple égyptien. C'est de cette union que naquit le prince Farouk.

A peine ce prince bébé a-t-il vu le jour que le gouvernement anglais le reconnaît donc comme l'héritier du trône d'Egypte. Cette reconnaissance rétablit l'ordre de succession que le khédive Ismael avait obtenu par le firman du 27 mai 1866, et selon lequel la couronne ne revient qu'au fils aîné de la descendance mâle en ligne directe. Ce retour rapide à l'ordre de primogéniture écarte du trône tous les princes qui y auraient aspiré. Parmi ces derniers, il convient de mentionner spécialement Mohammed Abdel-Mouneim, fils d'Abbas II et ancien héritier présomptif.

Né le 20 février 1899, ce jeune prince, qui fit son instruction en Suisse, à Neuchâtel, Genève, Fribourg et Lausanne, n'avait pas encore atteint sa majorité lorsque son père fut déclaré déchu par les Anglais. On avait prétendu par la suite que ce-ci ne s'opposerait pas à son accession éventuelle au trône ; Abdel-Mouneim passait pour être hostile à la politique de son père et pour avoir des sentiments anglophiles.

Cette assertion répandue à plaisir par un certain agent ultra-britannique a été démentie par les faits. Déjà le 11 janvier 1919, une proclamation du général Allenby annonçait au Caire que l'ex-khédive et sa descendance étaient "définitivement" exclus de la succession au trône d'Egypte. Cette proclamation se trouve aujourd'hui confirmée par la reconnaissance des droits du prince Farouk Abdel-Mouneim, qui réside encore en Suisse, n'a donc plus rien à espérer de ses "amis" anglais, lesquels s'opposent même à son entrée en Angleterre, malgré ses nombreuses démarches.

Est-ce à dire que la destinée de l'Egypte soit définitivement scellée ? Nullement. "Il n'y a point de droit contre le droit", disait Bossuet. L'établissement du protectorat britannique sur l'Egypte était lui-même un simple fait de guerre, un acte unilatéral qui n'engage que ses propres auteurs, toutes les décisions qui en découlent ne sauraient être légales. La flotte britannique, si puissante soit-elle, ne suffit point pour mater tout un peuple en révolte et étouffer la voix de la vérité. Les fils des Pharaons veulent être libres. Le trône d'Egypte leur appartient avant tout. Eux seuls ont le droit de reconnaître le souverain qui doit l'occuper. Khédives ou sultans ne sont que leurs mandataires et leurs serviteurs.

Cette question délicate et purement intérieure ne saurait donc être réglée par une simple dépêche de Londres, et en dehors du peuple égyptien, principal intéressé, il est d'ailleurs à craindre que dans les circonstances actuelles, la reconnaissance précipitée du droit du nouveau-né ne soit plutôt de nature à nuire non seulement au sultan, mais aussi aux autorités britanniques. Sir Valentine Chi-

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

VENTES PAR LE SHERIF

No 4800 — LUDOVIC LANGEVIN, demandeur vs ADELARD MAILLET, TE, défendeur.

Les droits possédés par le défendeur dans l'immeuble suivant savoir :

Un emplacement sis et situé en la cité de Montréal, district de Montréal, ayant front sur la rue Panet de la dite cité, connu et désigné sous le No 529 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du quartier Sainte-Marie, de ladite cité de Montréal — avec bâtiments dessus érigés en vertu d'un acte reçu le 6 septembre 1906 devant Mire A. Choquette, N. P., et portant le No 15967 des minutes du dit notaire.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUIN courant, à DIX heures du matin.

No 2819 — ISRAEL LEMAY et al., demandeurs vs ARTHUR LEFEBVRE et EMMER LEBLANC, L. A. REDARD, en sa qualité de curateur à la succession vacante de Henri-R. Lefebvre, en son vivant de la ville de Montmagny, district de Montmagny, défendeurs.

Un terrain situé au coin nord-ouest des rues Vinet et William, dans le quartier Sainte-Cunégonde, de la cité de Montréal, contenant cent dix pieds sur la dite rue Vinet et soixante et cinq pieds sur la dite rue William, le tout mesuré anglaise et plus ou moins et se composant des lots connus et désignés sous les numéros deux mille quatre cent treize et deux mille quatre cent quatorze sur les plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, (2413-2414) — avec les bâtiments dessus érigés et avec droits de vue et de passage dans la rue située en arrière du dit terrain et connue sous le nom de rue Le Fabien.

Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUIN courant, à ONZE heures du matin.

No 1138 — DAME HARRIET SMITH, fille majeure, de la cité de Westmount, dans le district de Montréal, demanderesse vs les héritiers de feu HAROLD GILBERT WILLIAMS, défendeurs.

Les lopins de terre situés dans la ville de Greenfield Park connus et désignés sous les numéros 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de la subdivision du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot originel numéro 229, et 29, 40, 41, 42, 43, 44, 45 et 46 de la subdivision d'un du lot numéro neuf de la subdivision officielle du dit lot originel numéro 229 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, dans le comté de Chambly.

Les dits lopins de terre formant huit emplacements qui mesurent chacun vingt-cinq pieds de large par quatre-vingt-dix-sept pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et ayant front sur la rue au No officiel 229-9-31.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUIN courant, à ONZE heures du matin.

No 1276 — SYDNEY J. M. BAILEY et al., demandeurs vs DAME MARGARET LIVINGSTONE SMITH, veuve de feu C. P. B. Simpson, défendeur.

Les lopins de terre situés dans l'île Cadieux, sur la rivière Ottawa, dans le comté de Vaudreuil, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil, comme étant les lots de subdivision, numéros onze et cent cinq du lot originel numéro dix-sept cent quatre-vingt (Nos 178-11 et 163), lesquels dits lopins de terre mesurent ensemble environ cent soixante-quinze pieds de large en front et environ cent vingt-cinq pieds de largeur en arrière par une profondeur moyenne d'environ quatre cent vingt-cinq pieds et environ soixante-cinq pieds de large en arrière par une profondeur moyenne d'environ quatre cent vingt-cinq pieds.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Michel-de-Vaudreuil, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUIN courant, à ONZE heures de l'avant-midi.

L. E. SHERIF,
L. J. LEMIEUX,
Bureau du Sherif,
Montréal, 4 juin 1920.

52-1

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

52-1

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

52-1

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

52-1

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

52-1

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

52-1

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

52-1

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

52-1

rol, dont nous ne partageons pas toutes les opinions, critique, du reste, soverement cet acte dans le "Times" du 21 avril.

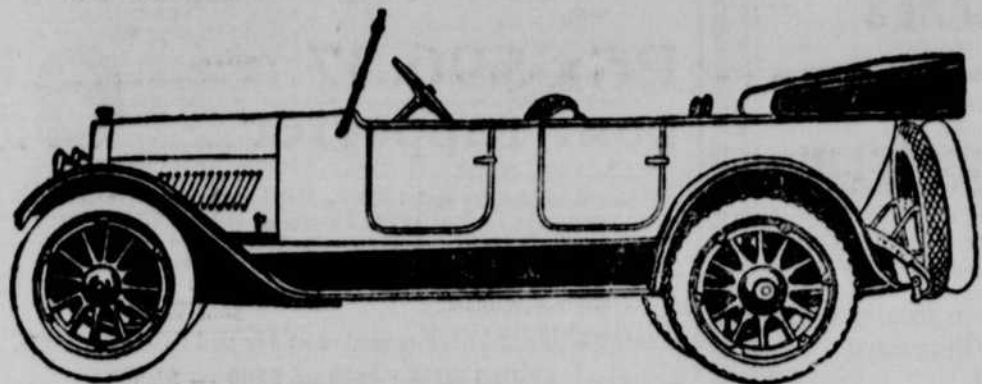
Fouad Ier, pour lequel nous avons une grande estime, peut régner et son fils Farouk peut lui succéder. C'est entendu. Mais la question ne demeure pas moins pendante jusqu'à jour où la nation la résoura librement.

Aly El-Chaïaty.

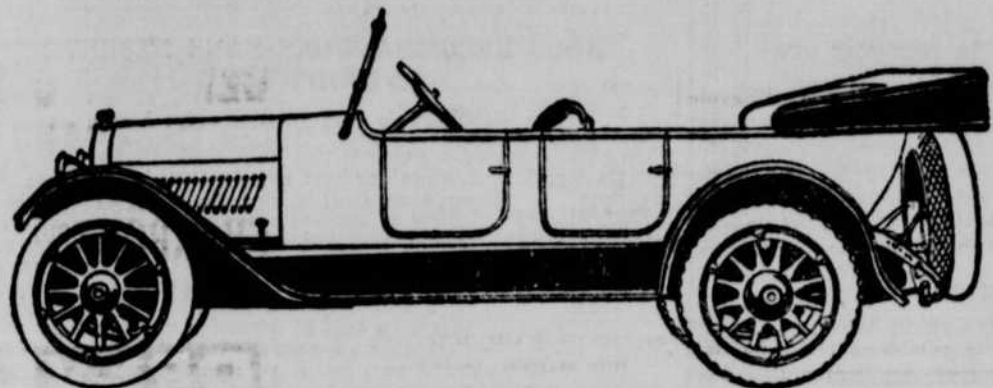
Oldsmobile

EIGHT

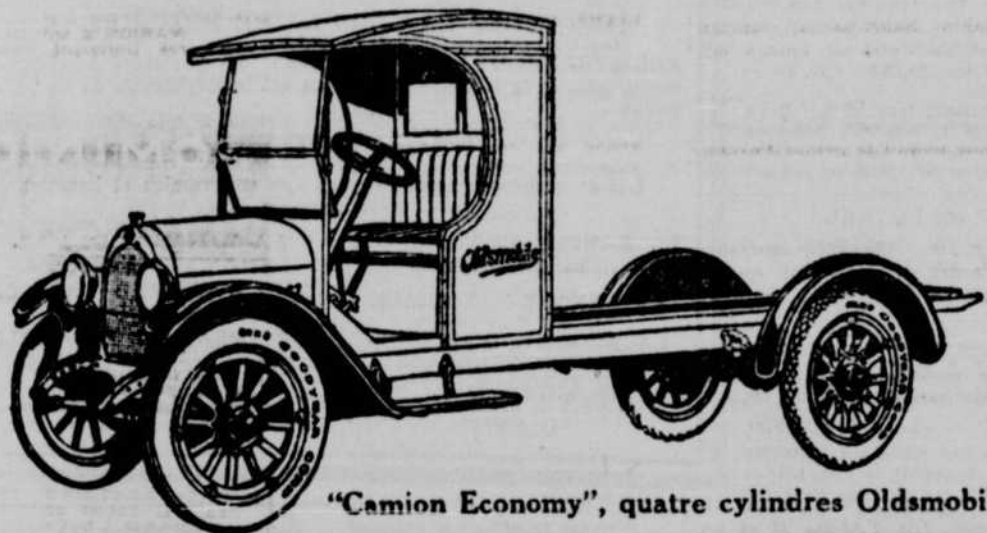
Maintenant Fait au Canada



Oldsmobile huit cylindres à sept passagers "Theobred".



Oldsmobile huit cylindres "Pacemaker", modèle de course



"Camion Economy", quatre cylindres Oldsmobile.

La nouvelle Oldsmobile canadienne établit un nouveau record de raffinement et d'efficacité en fait d'automobiles canadiennes. Le moteur Oldsmobile a huit cylindres développe un surplus de force qu'il transmet à l'essieu d'arrière avec la douceur qui n'est propre qu'à un "Huit".

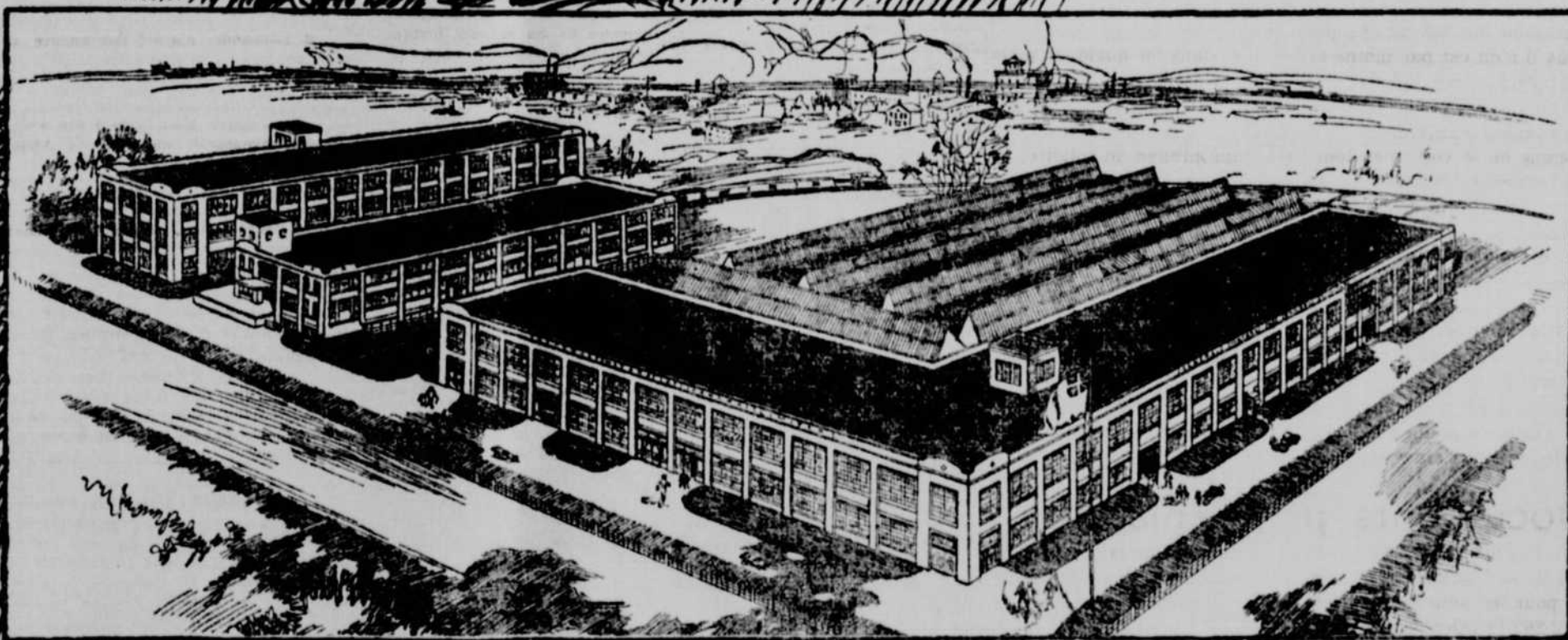
La carrosserie de l'Oldsmobile est très bien finie et fait voir le résultat des efforts faits par des maîtres artistes. Ses lignes allongées et son magnifique fini font de la nouvelle Oldsmobile canadienne une voiture qui attire des regards d'admiration lorsqu'elle passe sur la route.

Les nouvelles et vastes usines d'Oshawa ont commencé à donner un fort rendement pour répondre avec satisfaction à la grande demande d'une voiture canadienne de haute classe. Des voitures échantillons ont été envoyées actuellement aux marchands d'Oldsmobile par tout le Canada et des premiers rapports reçus, l'on constate que la demande de cette nouvelle voiture de qualité canadienne dépassera de beaucoup le rendement.

Ecrivez-nous pour avoir plus de détails et le nom des salles d'exposition d'Oldsmobile les plus rapprochées.

OLDS MOTOR WORKS of CANADA, Limited

Oshawa, Ontario.



Nouvelles et vastes usines à Oshawa où les automobiles Oldsmobiles et camions "Economy" sont fabriqués.

Salles d'exposition locales. Allied Motors, Limited, 124, rue Sherbrooke Ouest

Plusieurs bons territoires encore à la disposition de vendeurs actifs.

PACIFIQUE CANADIEN

Trains spéciaux pour les courses de Dorval.

Tous les jours à partir de mardi, le 1er juin, à mardi le 8 juin inclusivement, (excepté dimanche, le 6 juin), le Pacifique Canadien fera circuler des trains spéciaux directs de la gare Windsor au terrain des courses de

Dorval, à 1 h. 10 p.m. et à 1 h. 45 p.m., heure de l'économie de la lumière. Ces trains n'arrêteront pas à Westmount. De plus, un train quittera la gare Windsor à 3 h. 30 p.m., heure de l'économie de la lumière, (2 h. 30 p.m., heure du Méridien de l'est.)

Au retour, des trains spéciaux quitteront le terrain des courses pour la gare Windsor immédiatement

après la dernière course. Ces trains feront arrêt à Westmount. Pour éviter l'encombrement aux guichets des billets, les voyageurs sont priés d'avoir leur monnaie prête avant d'acheter leur billet.

GRAND TRONC

Service amélioré

A partir du 3 juin "l'International

Limited" qui laisse Montréal tous les jours à 10.00 a.m., pour Toronto, Hamilton, London et Chicago, comprendra en outre des wagons actuels, un wagon-lits à deux compartiments et dix sections et un wagon-lits observatoires à dix sections; ce qui ajoutera un confort supplémentaire à ce train supérieur bien connu.

PACIFIQUE CANADIEN

Annulation d'arrêt à Ste-Anne

A partir de lundi, le 7 juin, le convoi No 24, passant à Saint-Anne, à 6 heures 25 a.m., heure normale, n'arrêtera plus à cet endroit. Le service correspondant sera fait par le convoi 528 à 6.37 a.m., heure normale.

N'ANNOTEZ JAMAIS

Un feuilletant un "Traité d'histoire moderne", un de nos confrères est tombé sur cette phrase:

"Le 14 juin 1800, au Caire, Kleber fut tué par un musulman fanatique, le même jour et presque à la même heure où son ami personnel Desaix trouvait la mort sur le champ

de bataille de Marengo." Et en marge de ce texte, un lycéen humoriste en herbe, avait inscrit: "Ils ont vraisemblablement ignoré l'un et l'autre cette singulière coïncidence!"

LE CANADA est imprimé et publié par LA GIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, dont M. J. B. La Pointe est le Gérant-Général, au bureau Numéro 75, rue Saint-Jacques.

Cité de Montréal 6%
(Village Delorimier)
Echéance Mars 1939 Coupures de \$1,000
Crédit Canadien
Incorporé

Center postal 1130. 99 rue St-Jacques. Tél. M. 2020 et 2027.
51—4.5.7 P.M.

EMPRUNT CANADIEN

Tranche de **\$2,000,000**

LA VILLE DE PARIS FRANCO

LA CAPITAL DU MONDE

6% — 10 ANS

Nous offrons au public pour le moment, sujet à vente préalable, ces Obligations remboursables en Or canadien.

Prix \$96.37

pour rapporter

6 1/2

Datées du 1er mai 1920 — Remboursables en or canadien le 1er mai 1930. Le capital et les intérêts sont payables au pair dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du Canada de la Banque Nationale, de la Banque des Marchands du Canada et de la Standard Bank of Canada.

Intérêts payables: 1er novembre et 1er mai de chaque année.

COUPURES : \$100 — \$500 — \$1,000

Ces obligations sont exemptes des taxes présentes et futures, soit de la ville de Paris, soit de l'Etat Français.

**NOUS RECOMMANDONS SANS RESERVE
CET EMPRUNT**

comme placement de tout premier ordre à tous les points de vue.

**L'ARGENT
RESTE
CHEZ NOUS.**

L'argent ne sort pas du Canada. Il sera dépensé au Canada par la Ville de Paris pour l'achat de denrées alimentaires, produits de fermes, marchandises fabriquées dans nos manufactures par des ouvriers canadiens. Il contribuera donc à faire connaître en France la qualité et la nature de nos produits, qui seront distri-

bucs dans les magasins du Canada.
C'est donc un emprunt essentiellement canadi-
en, à tous les titres, contribuera à la pros-
périté du Canada. Souscrivez donc largement
sans délai chez votre courtier ou votre notai-
re ou dans les banques ou institutions susnommées.

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DESCRIPTIVE

REGISTREZ LES OBLIGATIONS : La Société d'Adminis-
tration Générale de Montréal et Québec est la Régistratrice de ces Ob-
ligations.

DISTRIBUTEURS

Les souscriptions seront reçues aux succursales et bureaux

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA LA BANQUE NATIONALE LA SOCIÉTÉ D'ADMINIS- TRATION GÉNÉRALE 35, rue St-Jacques, Montréal. 74, Côte de la Montagne, Québec.	LA BANQUE DES MAR- CHANDS DU CANADA THE STANDARD BANK OF CANADA CORPORATION DES OB- LI GATIONS MUNICIPALES Limitée 7 Place d'Armes, Montréal. 124, rue St-Pierre, Québec.
--	---

voquer le dégonflement nécessaire. Peut-être nous évitera-t-elle de tomber dans l'effroyable crise vers laquelle notre machine économique s'acheminait jusqu'ici à toute vitesse.

Spéculativement, la situation demeure la même. Les professionnels demeurent les maîtres de la Bourse, encore faut-il reconnaître qu'ils n'ont pas grand pouvoir. C'est l'usage de leur part, car à la moindre velléité de s'agiter le Federal Reserve Board éleverait le taux du prêt à vue.

Le plus simple, pour le moment, est de se résigner à baisser la tête le plus possible.

Consolidated Mining and Smelting Dividende trimestriel régulier de 30 pour cent pour le trimestre écoulé le 30 juin payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 10 juin.

American Car & Foundry Co. Dividende trimestriel régulier de 25 pour cent sur les parts ordinaires de 30 pour cent sur les parts de préférence payable le 1er juillet aux actionnaires le 15 juin.

Banque Provinciale.— Dividende trimestriel régulier de 2 pour cent sur le trimestre écoulé le 30 juin, payable le 2 juillet aux actionnaires le 10 juin.

Bryant, Isart & Co.

5 juin 1920.

LES VALEURS HORS-LISTE

	Offre	Dem.
Holden Tire Com	39	42
Pfnd Paul Pfd 31 1/2 ...	81	85
" " " " " " " " " "	75 1/2	61
Lake Pfd 23	24	24
Com Feit Pfd 91 1/2	95	95
" " " " " " " " " "	27	30
Auction Pfd 74	74	74
Woolens Com 45	49	49
Sugar Pfd 27	40	40

Wanda Paper Com	64	68 1/2	
Argente Power	64	64 1/2	
Bank	92	97	
ews Theat Ottawa	12	12 1/2	
Com	12	12 1/2	
ntreal Oil	19	21	
tional Bank	6	6 1/2	
nt Amer Pulp	124	128 1/2	
vincial Bank	101	101 1/2	
Maurice Paper	124	124 1/2	
nt Power Pfd	31	31 1/2	
Com	19	21 1/2	
rling Bank	14	15 1/2	
nt Power	72	72 1/2	
alen P & P Pfd	41 1/2	41 1/2	
Mattagami ordinaire	25 A	44 1/2	25 A
25 A 46 1/2	50 A	45 1/2	50 A
25 A 46 1/2	50 A	45 1/2	50 A

Tr 41, 25 à 42,
Tr 41 Power - 10 à 14,
Tr 41 Power - 25 à 68,
Montreal Oil - 100 à 74, 50 à 64,
Loews Ottawa ordinaires - 25 à 12 1/2.

IVENDRE DU TRAMWAY DECLARE

Les directeurs du Tramuys réunis
ont, ont décidé de payer le troisième
remboursement des arriérages sur les parts.
Le premier versement avait été de 2 1/2
cent. Le total des arriérages à
payer est de 45 pour cent et le total des ar-
rérages est de 45 pour cent.

dozaine; fèves en boîtes, 82
dozaine; pois en boîte, \$1.90
zaine; pommes sèches, 22c
mélasse (Barbade) \$1.65 et
gallon; poivre noir, 40c
ivre blanc, 45c la livre, crème
tre, 80-90c la livre, cannelle, 30
ivre; gingembre de Jamaïque,
ivre; corn starch, 13c la livre
de bœuf d'Inde, 8 1/2c la livre; raisin
30c la livre; raisin de Corin-
33c la livre; dates, 16c la
gues, 15-30c la livre; pruneau
30c la livre; riz, 13-18c la livre
se, 8c la livre.

Les dividendes payés est maintenant de 7 1/2 % sur cent.

Le dividende que l'on vient de déclarer est pour le trimestre écoulé du 1^{er} décembre 1918 et est payable le 28 décembre 1918 aux actionnaires inscrits le 15 novembre 1918.

Voici les autres dividendes déclarés :

National Breweries — Dividende trimestriel régulier pour le trimestre écoulé le 30 juin payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

LES RECETTES DU PACIFIQUE

Les recettes du Pacifique Canada du 21 au 31 mai ont été de \$4,000 comparativement à \$4,000 pendant les deux jours correspondants en 1918. Il y a augmentation de \$929,000.

Les PILULES ROUGES

Le plus efficace et le plus actif réparateur des forces chez les femmes



Mme H. Allard
GRANDE FAIBLESSE

Avant mon mariage j'ai été ramenée à la santé par les Pilules Rouges alors que j'étais à bout de forces, que je perdais connaissance souvent, que des douleurs de dos et de tête m'accablèrent. Plus tard, ayant eu une maladie grave et me sentant de nouveau d'une faiblesse extrême, je me mis à prendre des Pilules Rouges, assurée d'avance de leurs bons effets. Je me suis remise complètement, et, après quelques semaines de traitement, je me sentais assez vigoureuse pour me remettre à ma besogne. — Mme Henri Allard, 67, Brook, Woonsocket, R.-I.

ÉPUISEMENT

Mes forces avaient été épuisées et mon sang vicié par le travail que j'avais été obligé de faire. J'étais donc anémique et tenue à un repos complet. Alors j'ai pris des Pilules Rouges pendant plusieurs mois, je me suis attentivement traitée et me suis tout à fait rétablie. J'ai pu ensuite reprendre mon ouvrage puis, encore avec l'aide des Pilules Rouges, conserver ma vigueur. — Mme J. Lalonde, 160, rue Beaudoin, Montréal.

FAIBLESSE, MAUX DE TÊTE

Ma santé déclinait chaque jour et j'endurais des douleurs dans les reins, le dos et la tête. Ma faiblesse était si grande que je me trouvais parfois dans l'impossibilité de faire mon ouvrage. Les Pilules Rouges m'avaient été plus d'une fois recommandées, et, les ayant employées, j'affirme aujourd'hui qu'elles m'ont rendu la santé. Je n'ai jamais manqué d'en avoir chez moi et elles maintiennent mes forces dans la lourde tâche de chaque jour. — Mme F. Laroche, 86, rue Dupont, Hull, P.Q.

DOULEURS INTERNES

Je souffrais de douleurs internes, de maux d'estomac, de faiblesse et sachant que les Pilules Rouges sont le remède par excellence des femmes dans ces cas, je m'en procurai quelques boîtes. Ce remède me tonifia rapidement et mes douleurs cessèrent. Je jouis depuis d'une bonne santé. — Mme Amédée Dubé, 96, Worthen, Lowell, Mass.

AGE CRITIQUE

J'étais arrivée à la période critique et depuis plusieurs mois des maux de toutes sortes se faisaient sentir. Mon sang circulait mal et mes pieds étaient toujours glacés. Les Pilules Rouges m'étant recommandées, je les ai employées. Elles ont augmenté et enrichi mon sang; la circulation fut plus active et mes forces s'accrurent. Je

jouis donc aujourd'hui d'une bonne santé et je ne perds aucune occasion de louer les Pilules Rouges. — Mme J. Poirier, 99, Pearl, Manchester, N.-H.

Les Pilules Rouges sont utiles à toutes les femmes, mais surtout à celles qui font un travail dur et pénible, aux ménagères, aux ouvrières que leurs occupations ont épuisées. Aux jeunes filles, surtout à la période de transition, lorsqu'elles sont faibles, qu'elles souffrent de névralgie, de gastralgie. A la mère de famille, surtout pendant les époques qui mettent ses forces à contribution et où il lui faut un regain de vigueur. A la femme d'âge mûr, si elle souffre de troubles dans ses fonctions digestives, si elle a des migraines, des éblouissements, des lassitudes, enfin à toutes les femmes dont la santé est ébranlée, le sang appauvri.

CONSULTATIONS GRATUITES tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



Mme H. Giroux

AFFAIBLIE PAR UNE OPERATION

Après avoir été longtemps malade, j'avais dû subir une opération et je dus ensuite rester au lit durant trois ou quatre mois. Quand je pus me lever, c'est en me traînant que je marchais, mes jambes n'ayant pas la force de me porter, malgré beaucoup de toniques que j'avais déjà pris. J'ai ensuite pensé que les Pilules Rouges me ramèneraient plus rapidement et je me suis mise à en prendre. Elles m'ont réussi à merveille. — Mme H. Giroux, 12 De Catur, Lowell, Mass.

PAGE FEMININE

LE TABAC

Ainsi l'homme toujours aspire,
Au propre comme au figuré;
N'ayant jamais rien à son gré,
Après l'irréel il soupire.

Il recherche l'oubli sacré,
Lorsque sa nostalgie empire.
Il fuit dans un factice empire,
Sur les flots du tabac doré.

Eteinte aussitôt qu'allumée
Sa flamme, c'est de la fumée;
Sa gloire, une herbe qu'il mâchait.

Pipe ou cigare, leur brève!
Il faut à nos âmes un rêve,
Comme à nos lèvres un hochet!

Paul MANIVET.

CHRONIQUE FEMININE

Moins de nerfs

On ne saurait trop insister sur l'importance du rôle de la mère, dans la première éducation des enfants, et sur l'influence décisive que cette éducation a la plus souvent sur toute la vie d'un homme. On ne saurait trop prémunir les mères contre le danger de faire à leurs enfants des nerfs, au lieu de leur faire des muscles. Laissez donc vos enfants s'ébattre librement, ne réglez, n'entravez pas leurs jeux, ne les empêchez pas de courir en plein air, d'exercer leurs bras et leurs jambes, de suivre l'éveil de leurs forces, de connaître la valeur de leurs mouvements. Laissez-les libres de comparer leur agilité et leur résistance avec celles de leurs petits camarades; car, dans toutes ces petites manifestations d'ordre physique et qui ont leur importance, ils commenceront à faire à leurs dépens parfois l'apprentissage nécessaire de la vie. Il ne faut pas se le dissimuler: la vie est une lutte, une lutte sans pitié, où le plus faible est toujours humilié, spolié, exploité, vaincu. La santé du corps fait la santé de l'esprit, et la robustesse physique impose si souvent à l'adversaire que son appoint, dans les conflits de l'existence, est parfois plus utile que celui de toutes les autres qualités réunies. Certes, il importe d'inculquer aux enfants un sentiment vivace de la dignité de l'homme et la conscience nette de la beauté d'une âme chevaleresque. Mais les mères devront éviter d'absorber trop leurs jeunes fils, de les noyer dans leur sensibilité, de les enliser dans leur sollicitude inquiète, de leur émolliement s'il en est, qui endort le cerveau, exaspère les nerfs, déprime le corps, entrave la virilité, rend la volonté indécise.

Il faut que l'homme de demain commence dès la plus tendre enfance à s'appartenir, qu'il ait la notion de sa responsabilité, le sentiment de sa responsabilité. Cela ne signifie point qu'il faille lui accorder toutes les libertés, lui passer toutes ses fantaisies. Bien au contraire! C'est encore par sensibilité, de peur de perdre son affection, qu'on s'habitue à s'émouvoir de ses moindres gestes, de ses moindres réflexions. Et rien n'est plus pernicieux. Car, flatter sa petite vanité, le considérer toujours comme un oraculaire, c'est aussi créer chez l'enfant un état d'extrême irritation, d'agitation susceptible, d'amour-propre malade et insupportable. Il faut donc qu'il s'habitue à se débattre contre une certaine in-

dependance, nécessaire à la prospérité de son corps, qu'il soit largement vêtu, qu'il mange, qu'il coure, qu'il s'ébattre à volonté, qu'il fasse de la gymnastique, qu'il se meuve en plein air, non point parce que c'est son caprice, mais parce que ses nerfs lui laissent à bon escient la liberté de le faire, n'ignorant pas que c'est là la principale condition de sa santé.

Les affections romantiques, les mélancolies maladives, les lentes convulsions, ou les révoltes inutiles que l'action n'appuie jamais de son efficacité, voilà ce qui guette l'âme des enfants trop emmurés dans la tendresse maternelle. Et l'on sait tous les inconvénients d'une sensibilité aussi irritable, d'un tempérament aussi fragile. Les troubles nerveux les plus graves, depuis la névrose jusqu'à la folie, en passant par la neurasthénie, les idées noires, le somnambulisme, la hantise du suicide, l'hystérie et l'épilepsie, tous ces troubles ont le plus souvent leurs origines dans le trop grand affinement des nerfs.

Un homme en qui la sensibilité a été trop cultivée, manque presque toujours de la force morale indispensable pour dominer les éléments, juger sainement, avec calme, une situation périlleuse et prendre un parti énergique et sage. Pourquoi? Parce que la trop grande subtilité des nerfs dans un organisme où les muscles n'ont pas acquis un développement suffisant, détermine une perte d'équilibre, un surcroît d'exercice pour certaines fonctions, et, par conséquent, un affaiblissement physique général qui atrophie la volonté et ruine le corps avec l'intelligence. Détruire le fonctionnement régulier des phénomènes vitaux, c'est provoquer des perturbations inévitables et favoriser la prédominance du système nerveux, c'est retirer aux muscles une fonction qui leur était normalement échue.

Suzanne Caron.

CHRONIQUE MEDICALE

De la goutte

Comme les qualités de la plupart de nos tissus, la goutte est souvent héréditaire, puisqu'elle consiste en une anomalie spéciale de la nutrition, et que ces sortes d'anomalies se transmettent aisément — on le sait — à la descendance.

La goutte attaque rarement la femme, et quand elle l'attaque, on peut remarquer qu'il y a là, le plus

souvent, coïncidence avec des troubles de la fonction menstruelle, c'est-à-dire de la plus importante fonction de la vie féminine. Ordinairement, c'est vers trente-cinq ans qu'éclate le premier accès; mais on l'a vu survenir à tous les âges. La goutte est de tous les climats, puisque ses véritables causes déterminantes résident dans l'acte nutritif, c'est-à-dire dans le régime alimentaire. Or, dans ce régime, c'est plutôt la qualité des aliments que leur quantité qu'il faut incriminer: "Une alimentation trop azotée, d'une part, une alimentation trop épicée d'autre part"; telles sont comme l'a dit excellemment M. Lécroché, les deux conditions qui favorisent le développement de la goutte. L'abus de la viande agit en produisant dans le sang un excès d'acide urique; et c'est de cet excès qu'il faut incriminer: "Une alimentation trop azotée, d'une part, une alimentation trop épicée d'autre part"; telles sont comme l'a dit excellemment M. Lécroché, les deux conditions qui favorisent le développement de la goutte. L'abus de la viande agit en produisant dans le sang un excès d'acide urique; et c'est de cet excès qu'il faut incriminer: "Une alimentation trop azotée, d'une part, une alimentation trop épicée d'autre part"; telles sont comme l'a dit excellemment M. Lécroché, les deux conditions qui favorisent le développement de la goutte.

La goutte est à l'estomac ce que le rhumatisme est au cœur.

L'individu prédisposé aux accès de goutte est donc un homme généralement — la maladie ne se voit, dans le sexe féminin, qu'exceptionnellement et chez les viragos à trogne masculine. Si bien décrites par Réveillé-Parise, c'est un homme à fibre molle, tendant à l'obésité, n'ayant pas ordinairement une grande résistance vitale; ses cheveux ont subi une raréfaction prématurée, il est sujet aux migraines, aux éblouissements, aux vertiges; les affections catarrhales atteignent ses muqueuses avec une sorte de prédilection et y produisent le coryza, l'enrouement, le rhume, les angines et ophtalmies légères. Son appareil urinaire est irrité et la gravelle y a parfois, selon le mot pittoresque de sir H. Thompson, fait éclater ses orages. On connaît d'ailleurs, la lettre d'Erasme à l'un de ses amis goutteux: "Tu as la goutte et moi la gravelle: nous avons épousé les deux sœurs".

Les causes prédisposantes de la goutte sont: l'hérédité, l'alimentation succulente, prise en excès ou disproportionnée avec la dépense organique; la vie confinée et oisive, surtout lorsqu'elle succède brusquement à une vie d'activité; enfin, les excès de tout genre.

"Les riches sont tourmentés de la goutte, dit Ambroise Paré, pour ce qu'ils mangent beaucoup, boyvent d'autant, et jouent trop souvent aux "dames rabatteuses".

C'est dans ce sens que Voltaire nommait la goutte: "La Croix de Saint-Louis de la galanterie" et que le professeur Roques résumait toute la pathologie de cette maladie en ces deux mots: "Feuillet et fillette".

Cependant la goutte n'atteint pas seulement les grands viveurs, elle frappe aussi les savants, les chercheurs d'élite, obligés professionnellement à une vie sédentaire: Horace, Leibnitz, Erasme, Kant, Franklin, Milton, Hunter, Darwin et beaucoup d'autres qui nous échappent, ont souffert de cette maladie. Sydenham, l'illustre médecin anglais, horriblement tourmenté par la goutte, se consolait lui-même et consolait les goutteux, ses frères, en disant que mourir de la goutte n'était pas une mort d'imbécile: "Dives plures interemunt quam pauperes, sapientes quam fatuos". Faible consolation d'ailleurs!

Notons que la goutte est assez rare dans les pays chauds et sévit surtout dans les contrées froides et humides où l'abus du régime carné

CHRONIQUE DE LA MODE

TRANSFORMATIONS

De même que les encolures tendent à remonter presque jusqu'aux oreilles, les manches s'allongent en proportion. Le petit manchon qui paraissait devoir résister longtemps cède la place, presque généralement, à la manche longue, assez large, quelquefois bouffante, à la manche pagode surtout, qui s'agrandit, dans le bas, de broderies de ruches, de volants d'organdi ou de tulle.

Alors qu'au cœur de l'hiver, nous avions les bras presque entièrement nus, nous les cachons l'été, heureusement sous des tissus légers ou des soies douces.

Nous constatons assez souvent cette anomalie pour ne pas nous en étonner. C'est le propre de la mode capricieuse de ne jamais se conformer aux saisons et de n'obéir qu'à sa fantaisie.

Un changement également dans les chapeaux, plus logique pourtant que celui-là. On commence à des voir se garnir de fleurs. Celles-ci se partagent avec le ruban, la faveur des femmes élégantes et coquettes.

Les fleurs se posent en couronne, couvrent entièrement le bord relevé devant, plaquées, sans feuillage, les unes à côté des autres et se touchant; en couronne, on les mélange parfois de fruits: cerises noires, rouges ou vertes, groseilles, épis de blé, etc.

Des guirlandes de feuillages ornent aussi les bords des toques quand elles ne sont pas entièrement faites de fleurs ou de feuilles. Un grand canotier de paille à très larges bords blancs et calotte haute en paille noir s'orne parfois d'un énorme pavot de velours rouge à cœur noir; et, entrecroisé, l'effet est des plus heureux. Il va sans dire que les brins d'algues ou de paradis, employés très discrètement, se voient toujours sur les chapeaux élégants, les garnitures qu'elles soient, sont toutes rebombantes, au lieu de s'élever vers le ciel, ainsi qu'on avait coutume de le voir, et le chapeau y gagne en grâce, ce qu'il perd peut-être en crânerie. Pour le plein été, on verra beaucoup de coiffures assorties aux robes. Avec les voiles fleuris, les linons charmants dont les variétés sont infinies, on n'aura nulle peine à en chiffonner de charmantes, et d'avantage appréciable, à les chiffonner soi-même. En ces temps de vie outrageusement chère, cette considération a bien sa valeur.

Des vêtements assez faciles à faire exécuter chez soi à l'aide d'un bon patron, ce sont les manteaux de taffetas ou de shantung qui se portent cet été avec les robes légères. Taffetas du ton de la robe qu'il protège ou, plus économiquement, d'un ton neutre pouvant aller avec tout.

La cape retrouvera à un nouveau règne. On pourra la broder aussi richement qu'on le désirera ton sur ton ou du ton de la robe.

Aux dernières réunions sportives, nous en avons vu de nombreux spécimens en blanc, surtout somptueusement brodées de couleurs chatoyantes, et ornées d'un col de taffetas de couleur tranchant sur la blancheur du vêtement; ces capes sont généralement montées sur empilage plat, légèrement froncées et parfois avec une tête bouillonnée. Ce vêtement sera très pratique pour les personnes qui reculent à sortir en taille.

viens à ajouter ses effets à ceux du climat.

DOCTEUR E.

Comme toujours, dans ces milieux supérieurs élégants, le blanc se conserve en vainqueur; mais il est presque toujours relevé par une note vive, col et revers de taffetas vert, jaune, bleu ou même noir; broderies roumaines en soie de tons très tranchés; rubans, galons de couleurs, etc.

Ces dernières, très à la mode, ornent du reste la plupart des robes et même des tailleurs, à moins qu'ils ne soient remplacés par les lignes mêmes du tissu, découpées et disposées en galon; ce qui donne aux toilettes un cachet tout à fait spécial et très nouveau.

Beaucoup de blanc également, en gilets, en encolures, en plissés coiffes, en dessous, en plis, en tranchant agréablement sur la nuance générale sombre du costume tailleur. Beaucoup de robes plissées également, plus près et plus rapprochées qui rappellent le mouvement de ces papiers ondulés avec lesquels on emballe les porcelaines fragiles; plus plats, fins et rapprochés, plus en rouleau, plus couchés, etc. Employés par groupes, ils varient très heureusement les jupes tailleur et même les vestes où on les retrouve sur les basques en continuation des autres.

MICHELIN.

LES CONSEILS DE LA MENAGERE

Menu du mois

POTAGE JULIENNE. — Pour trois ou quatre personnes, prenez une ou deux carottes, deux navets, deux pommes de terre, deux poireaux et trois ou quatre feuilles de chou.

Après avoir épluché vos légumes, lavez-les et coupez-les en petites bandes très minces. Mettez du beurre dans une casserole et jetez-y vos légumes; laissez-les jaunir et ajoutez du bouillon en suffisante quantité. Il faut que vos légumes soient bien cuits.

On peut employer des pois, des haricots verts et flageolets, mais ces derniers légumes ne se mettent qu'après avoir ajouté le bouillon; on ne les fait pas jaunir dans le beurre. On met du pain à volonté. Ce potage peut se faire au maigre en mettant de l'eau au lieu de bouillon et un peu de beurre.

CARPE A LA PROVENCALE. — Coupez une carpe en morceaux, après l'avoir écaillée et vidée. Mettez dans une casserole une demi-bouteille de vin rouge, deux cuillerées d'huile, un morceau de beurre manié avec de la farine, sel, poivre, persil, ciboules, échalotes, ail, champignons, le tout haché fin. Laissez cuire un moment, puis ajoutez vos morceaux de poisson. Il faut à peu près une heure pour que le poisson soit assez cuit. Veillez à ce que la sauce ne soit pas trop liquide.

POULE AU RIZ. — Préparez un court-bouillon comme suit: Mettez dans une grande casserole, de l'eau suffisamment pour que votre poule soit presque couverte; mettez dans cette eau, sel, poivre, bouquet de persil, thym et laurier, deux gousses d'ail, une carotte et un oignon coupé entrecroisés. Laissez bouillir une demi-heure et mettez-y votre poule que vous avez bien flambée et bridée.

Généralement, ce ne sont pas de jeunes poules que l'on accommode ainsi; il faut donc compter quatre ou cinq heures de cuisson. Une heure avant que votre poule soit cuite, retirez-la de l'eau et passez votre bouillon; remettez-y la poule et ajoutez trois quarts de riz que vous ne laissez

pas trop crever — c'est-à-dire que tout en étant cuit, le grain doit conserver sa forme. Servez le riz dans un plat creux; débidez la poule et placez-la sur le riz. Ayez soin, en la flambant, de ne pas la noircir.

ASPERGES A LA SAUCE BLANCHE. — Il faut gratter les asperges en tenant la tête de l'asperge en haut et le blanc en bas, puis enlever tous les fils qui s'en détachent; les couper toutes de même longueur et les attacher par petits bottillons. On en met vingt ou vingt-cinq dans chaque.

Mettez ensuite une grande marmite sur le feu, avec assez d'eau pour que les asperges trempent tout-à-fait et ajoutez une petite poignée de sel gris. Lorsque l'eau bout à gros bouillons, mettez-y les asperges; il ne leur faut que 20 à 22 minutes de cuisson, car elles doivent être un peu fermes. Egouttez-les après, coupez les ficelles et servez-les sur un plat long, allongées sur une serviette blanche, avec sauce blanche liée; cette sauce doit être mise dans une saucière.

BEIGNETS SOUFFLES. — Mettez dans une casserole un verre d'eau, une pincée de sel, gros comme une noix de sucre et autant de beurre, puis un zeste de citron râpé. Lorsque l'eau commence à bouillir, ajoutez-y de la farine que vous versez doucement de la main droite avec une cuiller de bois. Il faut que votre pâte soit très épaisse; laissez-la sur le feu en remuant toujours; lorsqu'elle ne tiendra plus aux doigts, elle sera cuite. Retirez-la alors du feu et laissez-la un peu refroidir, puis mettez un œuf entier et remuez vivement, pour qu'il se mêle bien à la pâte; vous ajouterez ensuite deux œufs, l'un après l'autre, en opérant de la même façon pour chacun d'eux jusqu'à ce que la pâte quitte lentement la cuiller. Faites ensuite vos beignets, en prenant pour chacun d'eux gros comme une noix de cette pâte avec une friture bien chaude. Lorsqu'ils sont dorés, enlevez-les avec l'écumoire, saupoudrez de sucre et servez promptement.

MELANIE.

VIEUX DICTONS

Mieux vaut bien faire que bien dire.

Apprends beaucoup, tu pourras retenir quelque chose.

Qui couvre le toit d'autrui, a souvent le sien percé.

Viellir, c'est mourir en détail.

L'ami pauvre est bientôt oublié.

Qui fait un fer, cent en sait faire.

LA FRANCE ET SON DOMAINE COLONIAL

Le grand financier américain, M. Otto H. Kahn, vient d'accomplir un voyage d'études en Méditerranée et dans la grande colonie française d'Afrique. Il en rapporte les impressions qu'on va lire — et qui sont, à la fois un hommage et un enseignement.

Je viens de parcourir pendant trois mois l'Afrique et la Tunisie. La richesse naturelle et la fertilité de ces pays m'ont étonné, ainsi que la beauté et la variété de leurs sites. L'intérêt historique qu'ils présentent est surprenant, car les monuments romains et autres vestiges du passé y sont nombreux. Bien que le pays n'ait encore été qu'imparfaitement exploré, le tourisme trouvera là de merveilleux débouchés. Quant à l'agriculture et l'industrie, leur avenir est incalculable.

J'ai été vivement impressionné par la beauté et la variété de leurs sites. L'intérêt historique qu'ils présentent est surprenant, car les monuments romains et autres vestiges du passé y sont nombreux. Bien que le pays n'ait encore été qu'imparfaitement exploré, le tourisme trouvera là de merveilleux débouchés. Quant à l'agriculture et l'industrie, leur avenir est incalculable.

J'ai été vivement impressionné par la beauté et la variété de leurs sites. L'intérêt historique qu'ils présentent est surprenant, car les monuments romains et autres vestiges du passé y sont nombreux. Bien que le pays n'ait encore été qu'imparfaitement exploré, le tourisme trouvera là de merveilleux débouchés. Quant à l'agriculture et l'industrie, leur avenir est incalculable.

J'ai été vivement impressionné par la beauté et la variété de leurs sites. L'intérêt historique qu'ils présentent est surprenant, car les monuments romains et autres vestiges du passé y sont nombreux. Bien que le pays n'ait encore été qu'imparfaitement exploré, le tourisme trouvera là de merveilleux débouchés. Quant à l'agriculture et l'industrie, leur avenir est incalculable.

J'ai été vivement impressionné par la beauté et la variété de leurs sites. L'intérêt historique qu'ils présentent est surprenant, car les monuments romains et autres vestiges du passé y sont nombreux. Bien que le pays n'ait encore été qu'imparfaitement exploré, le tourisme trouvera là de merveilleux débouchés. Quant à l'agriculture et l'industrie, leur avenir est incalculable.

J'ai été vivement impressionné par la beauté et la variété de leurs sites. L'intérêt historique qu'ils présentent est surprenant, car les monuments romains et autres vestiges du passé y sont nombreux. Bien que le pays n'ait encore été qu'imparfaitement exploré, le tourisme trouvera là de merveilleux débouchés. Quant à l'agriculture et l'industrie, leur avenir est incalculable.

J'ai été vivement impressionné par la beauté et la variété de leurs sites. L'intérêt historique qu'ils présentent est surprenant, car les monuments romains et autres vestiges du passé y sont nombreux. Bien que le pays n'ait encore été qu'imparfaitement exploré, le tourisme trouvera là de merveilleux débouchés. Quant à l'agriculture et l'industrie, leur avenir est incalculable.

Maintenant que ce port a été ouvert au trafic commercial, à l'exploitation, il est en passe de devenir un des premiers ports méditerranéens.

Mais je dois dire que ce qui a tout causé mon admiration, c'est l'œuvre vraiment remarquable de colonisation et de civilisation éclairée que les Français ont accomplie dans ces régions. Je croyais connaître toutes les admirables manifestations du génie français, mais, je le confesse, je n'en avais pas vu de plus belles. Elles m'ont donné d'apprécier les vertus colonisatrices de ce peuple. Ce qui est particulièrement intéressant à remarquer, c'est le tact et les formes que la France s'efforce toujours d'observer dans ses rapports avec les indigènes. Tous ceux de ces derniers qui j'ai pu m'entretenir ont manifesté pour la France de l'attachement et de la sympathie. Le sentiment patriotique de l'indigène à l'égard des Français est un respect basé non pas sur la crainte, mais sur l'affection et l'estime, et cela est un tribut équivalent à la valeur de la colonisation française dans le monde ne combat pas assez l'œuvre intelligente et bienfaisante. Pourquoi les Français ne se sont-ils pas montrés plus intéressés à l'œuvre de civilisation pour le Maroc. La France naturelle et les espérances que nous cette colonie justifient, le lui échéant, les prévisions les plus optimistes.

J'espère pouvoir visiter le Maroc l'année prochaine. Dès à présent, j'ai vu un champ merveilleux d'action pour les capitaux français et américains dans ces grandes possessions françaises dont les conditions sont tellement favorables. On sait que la Californie, il va sans dire que ce pays est un champ immense de travail en commun et qu'il ne faut pas espérer que les Français obtiendront leur triomphe à l'étranger, si bien disposés que soient ces derniers. Les Français entendent rester maîtres chez eux.

L'estime que la valeur inestimable qu'attache à ces territoires situés aux portes mêmes de la France, le lieu que les colonies de l'Angleterme sont toutes au lieu.

Je recommande une visite de ce domaine colonial à tous ceux qui sont portés à envisager avec inquiétude les efforts qui incombent à la France pour se relever des pertes et des sacrifices qu'elle a consentis pour le bien de l'humanité.

Je recommande aussi à tous les Américains qui viennent en France d'abord une visite aux régions vastes. Ils verront ce que la France a subi et quelle immense réparation lui est due; car en dehors de ce qui lui doit l'Allemagne, il est une dette d'honneur contractée envers elle par le monde entier. Qu'ils aient ensuite visiter l'intérieur du pays, ils en verront la beauté et les ressources nationales. L'activité, l'économie, l'intelligence et le bon sens des populations les ont avec la constitution bien ferme que l'avenir de la France ne peut faire mettre à discussion et sentent qu'au sein de la gratitude et par affection que la France a fait pour l'Amérique, l'Amérique doit faire de grands efforts pour aider le retour de la France à ses conditions normales qui permettront à ce pays de consacrer à l'industrie et aux arts et poursuivre les nobles et généreuses missions de sa race magnifique.

Otto H. KAHN.

DEFINITIONS

— Les phosphates, c'est de l'engrais pour certaines grosses légumes.

— Et les pétroles?

— Ça "n'écaille" que ceux qui sont dans les huiles.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DE LA NADA, limitée, 72, rue Saint-Jacques, Montréal.

LES PILULES MORO

Pour les Hommes

SANS FORCE

A l'âge de quatorze ans j'étais très grand, mais je n'avais pas de force et je souffrais des reins. J'avais commencé à travailler, mais je ressentais tant de fatigues et de douleurs de reins que le courage me manquait. Un jour je voulus essayer les Pilules Moro. Les premières boîtes me donnèrent du soulagement et graduellement mes forces se sont augmentées et ma santé fut assurée. — M. Anatole Fortier, 595, rue Amherst, Montréal.

MAUX DE REINS

Plusieurs médecins m'avaient soigné pour des maux de reins et un manque de force, un affaiblissement du système nerveux. Il y avait à peu près un an que j'étais ainsi et les remèdes prescrits étaient restés sans effet. Ayant perdu confiance dans ceux-ci, j'adoptai les Pilules Moro et bien que souhaitant un prompt rétablissement je ne m'attendais pas à un soulagement aussi rapide. Au bout de quelques semaines il me fallut bien constater un redoublement de force, une ardeur au travail depuis longtemps disparue et des reins solides. En prolongeant le traitement, mon rétablissement ne fit que s'affirmer. — M. Hormidas Marcotte, 538, Summer, Holyoke, Mass.

ACCABLEMENT — TRANSPARATION

Depuis trois ans ma santé laissait beaucoup à désirer. Je n'étais pas deux jours sans avoir à souffrir de douleurs de reins, de maux d'estomac. A l'ouvrage je me sentais accablé et j'avais d'abondantes transpirations. Je me mis à prendre des Pilules Moro qui m'ont bien vite donné des forces et ont parfaitement rétabli ma santé. Quand je recommande les Pilules Moro à mes amis je suis persuadé que je leur rends grand service. — M. Zéphirin Marcoux, 35, rue Smith, St-Roch, Québec.

RHUMATISME

Je souffrais de rhumatisme depuis cinq ans lorsque j'ai commencé à prendre des Pilules Moro. Aucun des remèdes que j'avais essayés auparavant n'avait eu d'effets satisfaisants. Les six premières boîtes de Pilules Moro m'avaient fait un si grand bien que je ne me sentais plus de douleur. Maintenant, quand mes forces diminuent, moment où les douleurs reviennent généralement, je reprends quelques boîtes de Pilules Moro et je suis sûr de me préserver. — M. P. Millette, 370, rue Dufresne, Montréal.

DIGESTION PENIBLES — MAUX DE REINS

Les Pilules Moro ont aidé ma digestion et m'ont débarrassé de douleurs de reins dont je souffrais depuis six semaines. Je m'en réjouis, car j'étais ennuyé de souffrir et d'être ainsi gêné dans mon travail. Si jamais je suis encore malade, je recourrai de nouveau aux Pilules Moro dont les bons effets ont gagné ma confiance. — M. Onésime Héroux, 302, rue Moody, Lowell, Mass.

MANQUE DE FORCE

Je travaillais depuis plusieurs années, sans relâche et par tous les temps. Je contractai à la fin des maux de reins et des douleurs de rhumatisme dans tous les membres. Ma digestion se faisait mal, je manquais d'appétit et mes forces diminuaient. Avec les Pilules Moro que j'ai employées, mes forces se sont augmentées et tout ce qui m'incommodait est disparu. — M. Arsène Marion, 191, rue Ontario, Cohoes, N.-Y.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c la boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

Guérison Rapide du CATARRHE

PAR L'ANTISEPSIE COMPLETE DES VOIES RESPIRATOIRES AU MOYEN DES

CRESOBENE

(Capsules)

Pour guérir votre catarrhe, brisez deux Capsules Cresobène dans votre mouchoir, trois fois par jour, et respirez de temps en temps durant la journée.

Les CRESOBENE, composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, imprégnent de leurs bienfaisants vapeurs tout l'appareil respiratoire et, prises à l'intérieur, elles guérissent les LARYNGITES, BRONCHITES AIGUES ou CHRONIQUES, enfin toutes les TOUX quelque rebelles qu'elles soient et toutes les affections des voies respiratoires.

Pour prévenir et guérir la GRIPPE, elles sont sans égales.

En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste, sur réception du prix, 50c la boîte, \$2.50 six boîtes.

Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272, rue St-Denis, Montréal.

THEATRES

FERMETURE DU SAINT-DENIS

Le théâtre Saint-Denis clôturera, ce soir, l'une de ses plus fructueuses et plus brillantes saisons depuis son établissement. La saison est maintenant très avancée et la chaleur excessive que nous avons dirigé plutôt le public vers les parcs et les campagnes. Le théâtre rouvrira vers le milieu du mois d'août prochain.

La saison qui se termine se comptera dans les annales du cinéma à Montréal aussi bien que dans les annales musicales. Dans le domaine du cinéma, les habitués du théâtre ont vu, chaque semaine, un programme de premier choix, comportant les artistes du vaudeville les mieux connus et choisissant des films toujours guetés par leur haute valeur artistique et morale. Les films choisis par le St-Denis possédaient toujours une intrigue captivante et des interprètes par des artistes de renom.

Dans le domaine musical, qui ne se rappelle les nombreux concerts y ont eu lieu. Mentionnons entre autres ceux des chœurs du Vatican, qui ont été une foule considérable; ceux de la troupe Scotti entendus par tout le monde musical de Montréal; la représentation de Werther ou le public montréalais lia connaissance avec l'excellent ténor qu'est O'Sullivan qui avait eu tant d'admiration dans la suite; et combien d'autres concerts qui ont attiré toute la haute société de la métropole.

Grâce à l'initiative du gérant général, M. Fred Crow, le Saint-Denis a été encouragé, toute la saison, par des milliers d'auditeurs qui ne se seraient pas fait leur théâtre de prédilection. Son talent d'organisateur a assuré l'existence de ce magnifique théâtre de la partie est.

HIS MAJESTY'S

Les "Domestiques", soldats-artistes qui ont donné plus de cinq cents représentations sur le front en France, sont maintenant en tournée au Canada et joueront lundi prochain au Canada. Les autres jours de la semaine, au théâtre His Majesty's. Cette troupe se compose de soldats de valeur mais avant d'entrer dans l'association des "domestiques".

"Biff, Bing, Bang" est la revue originale qu'il n'a jamais eue jusqu'ici. Elle y paraissent revêtus de costumes féminins et participent à des ballets dans des partitions de grand opéra.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS Pour la semaine prochaine, la direction a décidé de remettre à l'affiche une pièce qui devrait faire courir tout Montréal: c'est le "Chanteur des Rues", grand mélodrame de la plume de MM. Bernard et Massel.

Cette œuvre est déjà tellement connue du public que nous nous dispensons de commentaires, contentons-nous de dire que les principaux rôles seront tenus par M. J. R. Tremblay dans "Hubert"; Raoul Thériault dans "Jean de Morangie"; Dubouison dans "Mallouche"; Boissonnière dans "Vilfré"; et "Le Marquis"; M. Maurice Castel sera sûrement dans "Le droit dans la main"; Mmes Renouf, Devoyon et Dubouison tiendront les premiers rôles féminins de "Madelaine"; "Raymonde de Chantel"; "La Marquise de Morangie"; et "Irma".

L'on verra plusieurs tableaux intéressants, entre autres: "Sublime Intérieur"; "Une chaise tragique"; "Le Chanteur des Rues"; "Madelaine et Marceline", etc., etc. Comme toutes, la direction n'a rien négligé pour plaire aux milliers de lecteurs de ce grand feuilleton, qui ne manquent sûrement pas d'aller voir s'en déroulent les nombreuses et étonnantes péripéties sur la scène du Théâtre National Français la semaine prochaine.

Pour demain, dimanche, les habitués du théâtre auront la bonne aubaine d'entendre Maurice Castel et sa troupe dans une charmante comédie: "Un cœur qui brûle". Le programme des vus animés comportera un grand drame en six parties avec le fameux Sessue Hayakawa dans le premier rôle et Mlle Béatrice Laplante, une jeune Canadienne, autrefois du Montréal.

On présentera aussi une délicate comédie de Chaplin intitulée: "One A. M.", de même que plusieurs autres vus comiques et dramatiques.

PRINCESS

Des centaines de mille personnes ont été mystifiées par les accomplissements extraordinaires de Mlle Eva Fay dont le don de télépathie ne cesse

plait-elle un truc quelconque ou bien a-t-elle vraiment ce don naturel? Personne n'a pu le dire et personne ne semble pouvoir le déterminer. Cependant, il reste un fait, cependant, c'est qu'elle surprend chacun des nombreux auditeurs qui l'applaudissent. Mme Fay sera la principale attraction du programme de vaudeville, la semaine prochaine, au Théâtre Princess, et nul doute que des foules considérables iront la voir à l'œuvre.

Un excellent numéro de chant et de danse sera présenté par deux anciens favoris de la comédie musicale, Lois Josephine et Leo Henning, qui nous arrivent avec une belle mise en scène et des costumes très riches. "The Substitute" est une nouvelle comédie en un acte qui comprend de la comédie, des chansons et des parties très amusantes; c'est Frank Durt et Myrtle Rosedale qui en sont les deux acteurs. Lormer Hudson et Cie présenteront une intéressante comédie: Matthews et Ayre, un délicieux mélange de comédie et de chansons; Calvert et Shayne sont deux comédiens dévoués, et John Regay et les sœurs Lorraine nous seront présentés dans une belle scène de danses élégantes. Deux autres actes figureront au programme qui promet d'être un régal de premier ordre.

THEATRE PASSE-TEMPS

"La Chambre Jaune"

La vus principale au programme d'aujourd'hui et de demain, au théâtre Passe-Temps, sera la mise en scène du fameux roman policier de Gaston Leroux, le "Mystère de la Chambre Jaune". Ce film est présenté par la "Mayflower Photoplay Corporation".

Qui ne connaît le roman de Leroux? C'est l'un de ceux qui ont eu le plus de vogue par son intrigue mystérieuse des mieux élaborées qui captivent l'intérêt que le lecteur porte au roman se manifeste dans le film, car M. Chautard, qui a dirigé la confection du pellicule, n'a rien oublié pour en faire une reproduction la plus exacte que possible du roman de Leroux. Les interprètes sont des artistes renommés qui se sont créés une réputation d'habiles acteurs dans cette production.

Le principal artiste est Lorin Baker qui personnifie le journaliste Rouletabille, celui qui découvre l'auteur du meurtre de la Chambre Jaune. Il joue avec un naturel remarquable et possède un grand talent.

D'autres films sont sur le programme, dont une comédie désopilante.

LOEW'S

Un excellent programme sera offert aux nombreux habitués du théâtre Loew, la semaine prochaine, tant au point de vue vaudeville que cinématographique. Chaque numéro a été minutieusement choisi et il y en aura pour satisfaire tous les goûts. Un numéro extra a été retenu dans celui de Gilroy, Dolan et Carriell, deux hommes et une talentueuse jeune actrice, qui présenteront un défilé d'acteurs, de "Big Boy See Mary", ont un numéro des plus comiques à présenter; Minus et Bryant, chanteurs et danseurs, promettent de briller; Montambo et Nap., comédiens d'un genre exceptionnel, présenteront quelque chose d'exceptionnel. Un autre numéro figurera sur le programme.

William S. Hart, l'un des meilleurs favoris masculins du cinéma, tiendra l'affiche dans son dernier film intitulé "The Toll Gate". L'histoire est celle d'un chef de bande de hors-la-loi qui se livre à la surveillance du chef. Des prouesses extraordinaires sont exécutées dans la course folle qui a lieu. Ce film a remporté beaucoup de succès aux Etats-Unis. "Gee-Whis", une comédie de Sennett, et la gazette hebdomadaire de Loew sont au programme.

PARC DOMINION

La direction du Parc Dominion offrira une véritable aubaine aux amateurs de musique à partir de vendredi soir, le 11 juillet, pour trois jours seulement. Une fanfare composée de 150 des meilleurs musiciens montrés et donneront quatre concerts, dont chacun sera dirigé par quatre de nos chefs d'orchestre les plus renommés, à savoir: le professeur Théodore Vander Meerchen, de la fanfare du Parc Dominion; le professeur J. J. Goulet, de l'Alliance Musicale de Montréal; M. J. J. Gagnier, de la fanfare des Canadiens Grenadiers Guards; et M. Edmond Hardy, de l'Harmonie de Montréal.

M. Vander Meerchen dirigera le concert de vendredi soir, M. Hardy celui de samedi soir, M. Goulet celui de dimanche après-midi, et M. Gagnier, celui de dimanche soir.

Les quatre fanfares combinées s'exercent depuis deux semaines et au

CONCERTS

CONCERT A LA SALLE ST-PAUL

Le diéme grand concert de la Musique Italienne, aura lieu à la salle de l'Académie St-Paul, coin St-Denis et Beauchamp, le 17 juin 1920.

En plus de l'orchestre et de solistes de marque, l'on aura le plaisir d'entendre les anciens élèves de l'Académie St-Paul, dans une comédie des plus drôles, intitulée: "Interprète".

Le Consul d'Italie sera présent, et le Rev. Père Guglielmo Vangelisti, présidera cette soirée.

CHORALE ST-GEORGES

Les personnes qui ont des coupons pour la raffle du gramophone de l'Association Chorale St-Georges, sont invitées à assister, avec leurs amis, au tirage qui aura lieu jeudi, le 10 courant, à 8 heures p.m. précises, dans la "Salle Jean Le Provost", au No 2493 rue St-Dominique. Outre le tirage, il y aura concert donné par les membres de la Chorale. Entrée gratuite.

LE CANADA MUSICAL

Après un intervalle de trois semaines, le mois de mai comptant cinq semaines, le Canada Musical paraît le nouveau, comme à l'ordinaire, rempli de renseignements généraux toujours intéressants pour les amateurs de musique. Cette revue canadienne est citée à chaque instant dans les journaux de New-York, de Paris, de Londres et de New-York, où elle fait connaître les noms des artistes canadiens. La collaboration de musiciens étrangers lui est dorénavant assurée, ce qui donnera plus de valeur à la publication mensuelle. Le portrait qui paraît en première est celui d'un jeune musicien canadien de grand avenir, M. Claude A. Champagne. Un dessin cubiste de Maurice Ravel, reproduit d'un journal parisien, paraît à tous les numéros. L'orchestre N. Y. Symphony du voyageur en automobiles, du Havre à Paris, pour éviter des retards dus à la grève du 1er mai en France. L'ouverture de la saison du Covent Garden, à Londres, est aussi racontée en détail. La rubrique de la musique en Europe est aussi complète que jamais, avec un nouvel article sur le chant au Conservatoire. Le Canada Musical est en vente au prix de 10 sous. Pour les abonnements, s'adresser à Cassier postal 1509, Montréal.

CHRONIQUE MONDAINE

On annonce pour mercredi, le 9 juin, le mariage de Mlle Edmée Brunet à M. Antonio Laverdure, fils de J. C. Laverdure, de la maison Gault Bros. Co., Limited. Le mariage aura lieu à 7.15 heures à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic. L'heureux couple partira pour voyage.

ADORATION NOCTURNE

Les membres sont convoqués pour ce soir, samedi, à 7 heures 39, à l'église du Sacré-Cœur, rue Ontario, pour l'office des Quarante-Heures.

LE CANADA

Le Canada est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU CANADA, Limited, 208, 210, 212, 214, 216, 218, 220, 222, 224, 226, 228, 230, 232, 234, 236, 238, 240, 242, 244, 246, 248, 250, 252, 254, 256, 258, 260, 262, 264, 266, 268, 270, 272, 274, 276, 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292, 294, 296, 298, 300, 302, 304, 306, 308, 310, 312, 314, 316, 318, 320, 322, 324, 326, 328, 330, 332, 334, 336, 338, 340, 342, 344, 346, 348, 350, 352, 354, 356, 358, 360, 362, 364, 366, 368, 370, 372, 374, 376, 378, 380, 382, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 400, 402, 404, 406, 408, 410, 412, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 426, 428, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

La Cour annule un jugement. — Son époux devra payer \$153. — En Cour de Pratique.

LA COUR ANNULE UN JUGEMENT

Un jugement rendu par défaut, le 20 février 1920, a été annulé hier après-midi, en Cour Supérieure, par l'honorable juge Lane, à la suite d'une opposition faite par le défendeur en cette cause.

Les parties étaient Dame Esther Jane McAdams vs Louis Green. Dans une longue déclaration, la demanderesse alléguait que le 19 juin 1919, par jugement de la Cour Supérieure, de la province d'Ontario, alors que la plaignante avait intenté une action contre le présent défendeur, celui-ci fut condamné à payer à la demanderesse la somme de \$1,550, en plus des frais de la dite action, lesquels s'élevaient à \$84.50. Or, toujours d'après la déclaration, la demanderesse alléguait que le défendeur n'avait payé sur cette somme que le montant de \$440 et qu'il refusait de payer la balance, soit \$1,214.

Devant les tribunaux de cette province, la demanderesse demandait que le dit défendeur soit condamné à lui payer cette balance de \$1,214, les intérêts et les frais de cette dernière action.

Cette cause devait se plaider le 21 février 1920, mais le défendeur ne comparut pas, de sorte que le procureur rendit jugement en faveur de la plaignante.

Cependant, M. Green fit une opposition devant l'honorable juge Lane, alléguant qu'il avait une excellente défense à présenter contre la demanderesse, mais qu'au moment où il aurait dû, suivant les procédures civiles, se présenter pour offrir cette défense, c'est-à-dire le 21 février dernier, il n'avait pas eu connaissance de la nouvelle action intentée contre lui.

Il était alors en voyage, et aucun de ses employés ne l'avait mis au courant de l'affaire.

Tout en demandant l'annulation du jugement prononcé devant le procureur, le défendeur alléguait qu'il ne devait rien à la demanderesse, statuant sur les mérites des deux parties, le président du tribunal donna raison sur ce point au défendeur, et annula le dit jugement du 21 février 1920, rendu par le procureur du district de Montréal.

SON PPOUX DEVRA PAYER \$153 POUR DOMMAGES

Parce que sa femme avait brisé le petit doigt d'une autre personne de son sexe, un nommé D. Chartrand s'est vu condamner, hier après-midi, par l'honorable juge Lane, siégeant en Cour Supérieure, à payer à M. William Collin, la somme de \$153 de dommages, les intérêts et les frais d'une action intentée contre lui par ce dernier.

Les faits sur lesquels se basait le demandeur dans sa déclaration étaient les suivants: le défendeur Chartrand et sa femme pénétrèrent dans son domicile, malgré sa défense. Une discussion s'éleva entre les deux parties, le demandeur ordonnant au défendeur de se retirer, et celui-ci refusant de le faire. Les épouses respectives des deux parties se mirent alors à la discussion qui s'anima à tel point, que celle du défendeur alla jusqu'à briser le doigt de la main gauche de la femme du demandeur.

M. Collin réclama donc la somme de \$200 pour dommages.

Contestant cette réclamation, le défendeur présenta un plaidoyer dans lequel il n'admettait que les allégués par le demandeur. Il admettait cependant qu'il s'était introduit dans le domicile du demandeur, mais alléguait que c'était pour y aller quérir le père de ce dernier, âgé de 77 ans, malade, et qui avait lui-même demandé que le défendeur aille le chercher. M. Chartrand alléguait donc que l'action du demandeur était mal fondée en fait et en droit, et demandait son renvoi avec dépens.

VERDUN PAIERA \$20,136.14 A LA BANQUE ROYALE

M. J. Stack and Paving and Contracting Co., Ltd., réclamaient de la ville de Verdun, la somme de \$20,136.14 pour pavage de rues. La ville de Verdun n'admettait pas ce montant et trouvait que les sommes qui lui étaient réclamées étaient exagérées. Cependant, par acte passé devant Ozer Degra, notaire, le 27 janvier 1920, les deux parties avaient convenu de soumettre leurs différends à des arbitres, dont la décision serait définitive et finale. Pour rendre cette décision exécutoire, il n'y avait plus qu'à obtenir jugement, d'après le rapport rendu par les arbitres. Ceux-ci, après avoir entendu les parties et examiné les documents, ont trouvé que la ville de Verdun était débitrice envers M. J. Stack and Paving and Contracting Co., pour la somme de \$20,136.14. Mais, plus tard, la Banque Royale est intervenue dans l'action, alléguant que, par acte de transport passé, le 20 décembre 1918, la compagnie demanderesse lui avait transféré tous les droits qu'elle pouvait avoir contre la ville de Verdun. Cette intervention n'a pas été contestée. La ville de Verdun, en conséquence, vient d'être condamnée par le juge Dugas, à payer à la Banque Royale du Canada, la somme de \$20,136.14, les intérêts depuis le 16 avril 1920 et les dépens.

DIVISION DE PRATIQUE

Cour Supérieure — 4 juin 1920. Président: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Dame Florantine Broseau vs Joseph Auguste Bonenfant. Requête de la demanderesse pour changement de domicile; accordée, dépens à suivre.

William Wilson vs Christ Dakalos et Union Greek Bakery Limited, T. S. Motion du demandeur pour déclarer T. S. débiteur personnel; accordée.

H. Camire vs J. Laurendeau. Motion du demandeur pour déclarer les interrogatoires quo confessis; accordée.

Hénédine Villeneuve vs Union Mutual Life Ins. Co. Requête de la demanderesse pour retirer la somme de \$1225; accordée, sans frais.

National Life Stock Exchange Limited, en liquidation, et J. W. Shaw, liquidateur. Motion du liquidateur pour autorisation à payer certaines sommes; accordée en partie, avec dépens.

J. Cretori alias Craitor vs V. Lunger. Requête du défendeur pour casser saisi, vu le règlement, action renvoyée, chaque partie payant ses propres frais.

Vassil Lunger vs J. Cretori alias Craitor. Requête du défendeur pour casser saisi, vu le règlement, action renvoyée, chaque partie payant ses propres frais.

Dame U. A. Brown et al. vs J. C. Asch et al. et Laberge Limited, opposant. Opposition à jugement rendu et ordre de sursis accordé.

Joseph Pressen et al. vs E. X. Choquet et al. Mémoire certifiant maintenu avec dépens. Dugas, J.

M. J. Stack Paving and Contracting Co., Limited vs La Ville de Verdun et Royal Bank of Canada, intervenant. Jugement maintenant l'intervention sans frais et condamnant la défenderesse à payer \$8,620.20. Dugas, J.

M. J. Stack Paving and Contracting Co., Limited vs La Ville de Verdun et Royal Bank of Canada, intervenant. Jugement maintenant l'intervention sans frais et condamnant la défenderesse à payer \$20,136.14. Dugas, J.

Charles Charters vs George H. Binney. Jugement pour \$160. O. Cadieux, failli, et John H. Carson, créancier. Assemblée des créanciers; Finlayson et Gardner nommés curateurs, et John H. Carson, A. B. Vineberg et Max Goldberg nommés inspecteurs.

Rodolphe de Goroq, failli, et George R. Drennan, requérant. Assemblée

CITE D'OUTREMONT

SOUSSIONS DEMANDEES

Des soumissions cachetées, pour chaque corps de métier en un bloc, pour la construction de TRIZEL (11) COTTAUER sur les AVENTURES WEST END, RELVIN et PERRONNE à OUTREMONT, sont demandées par la CITE D'OUTREMONT.

Les soumissions devront être déposées à l'Hôtel de Ville, avant 3 p.m. le 15 juin 1920.

On pourra se procurer les plans, devis, ainsi que tous renseignements nécessaires, au Bureau de l'Ingénieur-Administrateur, à l'Hôtel de Ville, 514, l'avenue de la Côte Ste-Catherine, Outremont, après midi, le 5 juin 1920.

La cité ne s'engage à accepter ni les plus basses ni aucune des soumissions reçues.

J. A. DUCHATEL, Ingénieur-Administrateur.

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et cinquante centimes (\$2.50) par action pour le trimestre finissant le 31 décembre 1919, a été déclaré sur le capital-actions de la compagnie, et sera payable, lundi le 28 juin 1920, aux actionnaires inscrits au registre le 18 juin 1920.

Par ordre du bureau de direction, PATRICK DUBÉ, Secrétaire-Trésorier.

4 juin 1920. 52-6, 14, 25.

A SAINT-VINCENT FERRIER

TOMBOLA EN PLEIN AIR

Lundi, le 14 juin prochain, s'ouvrira une grande tombola au profit de l'œuvre de St-Vincent-Ferrier pour continuer chaque soir jusqu'au 22 juin, le dimanche excepté.

Les dames patronnesses, aidées des paroissiens, de leurs nombreux amis soutiennent par le zèle inlassable de leur dévoué pasteur, l'abbé J. E. A.

être énergiques pour défendre les droits et les intérêts de l'Italie".

LE TABAC ITALIEN

Londres, 4 — Une déléguée de l'a-

NORACE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANÇAIS.
250, RUE ST-JACQUES. Tél. MAR 955.